

LE CONCERT DE LA PHILHARMONIE DE LA SALLE AU POSTE C.K.A.C.

CORRESPONDANCES ADRESSES A LA PRESSE A L'OCCASION DU CONCERT DONNE PAR LA PHILHARMONIE DE LA SALLE AU POSTE C. K. A. C. MONTREAL

Nous avons publié dernièrement la liste des milliers de télégrammes et de téléphones de félicitations adressés à la Presse (Montréal) à l'occasion du Concert de la Philharmonie. Nous donnons aujourd'hui la liste des correspondances reçues par la Presse au sujet de ce concert. Elles viennent de tous les côtés et sont unanimes à reconnaître la supériorité de notre beau corps de musique, le choix des brillants morceaux et le fini de l'exécution. Plusieurs américains témoignent le désir d'entendre de nouveau la Philharmonie D.L.S.

Les nombreuses félicitations particulières adressées à M. Emile Quinquembert, Directeur, à Monsieur Hudnot, Solo Cornet et à M. Ivanhoe Trudel, Président, témoignent aussi du succès remporté par la Philharmonie.

DE TROIS-RIVIERES

Mme J. G. Désilets, Jeanne Dussault, James Levesque, Pierre Bédard, P. Dubé, Ulric Lapiere, Mlle et M. B. Béland, Mlle Gab, Rosa Pinard, Mlle Gab, Béland, Paul Montplaisir, M. et Mme Gém-Lajoie, Geo. Gém-Lajoie, R. D. DeCelles, A. Noërt, Marguerite Lambert, Roméo Lambert, Marguerite Lambert, Roméo Lambert, Roland Lambert, Edouard Lambert, Mme A. Michel, M. et Mme Lambert, H. Tourigny, Arthur Pouliot, Robert Descoeteaux, Georgette DeCelles, Madeleine Cloutier, Florence DeCelles, Madeleine DeCelles, Alphonse Gény, Gérard Pinard, Marie Pinard, Ev Pinard, M. Giroux, Albert Pinard, Arsène Pinard, Paul Lefebvre, J. L. Levesque, Henri LaFleur, Edmond Perreault, Auguste Bellefeuille, Blanche Coriveau, Léo Champoux, Adolphe Giagras, Yvonne Trotter, Eléda Delisle, Rodolphe Lambert, Paul Rheault, Claire Godbout, Paul Bouchard, Léo Désilets, J. A. Désilets, J. A. Jourdain, Thomas Cooke, Philippe Pinard, Onésime DeCelles, Bernadette et Roland Voyer, Eloi Belleville, J. B. Godbout, Roméo Genest, Ayla Camibant, L. D. DeCelles, Emmette Boland, Maurice Archambault, Clément Richard, Henri Harnois, St-Louis de France, Gérard LaLiberté, Arthur Harnois, St-Louis de France, Michel LaLiberté, Gay Descoeteaux, Léopold Lemire, Jules Milot, Marcel LeBoeuf, Ephrem Leclerc, C. E. Julien, Wilfrid Cossette, Maurice Panneton, Edmond Jacques, Lionel Toupin, Aldéa Fafard, Etienne Lamontagne, Arthur Ross, Jos. Farard, Paul Em. Ross, Albert Lapolice, Chas. Caron, Mme Honoré Béland, Honoré Béland, Lucien Leduc, Joseph DuBergier, Roger Chagné, Ovide Béland, Alfred Veillette, L. P. Chagné, Arthur Dufresne, Marcel Chagné, Maurice Aubry, Georges Beaumier, Conrad Héroux, Rodrigue Verette, Omer Arcand, Paul Bergeron, J. P. Fottin, Jos. Désilets, J. Chas. Gagnon, Gérard Vanasse, Paul Désilets, Chas. Carpentier, Gildas Sauvageau, Marcel Descoeteaux, Emile Lambert, Johnny Simard, R. Sirois, Emma Dubé, A. Bordreau, J. Trudel, Frank Haney, Chs. Ed. Pagé, J. Lecours, Marc St-Ouphile, Albert Gélinas, Jean Normand, Albert Rouette, Henri Chandonne, Jacques Caron, Paul Pelletier, P. McCarther, V. Haney, Gérard Voyer, J. A. St-Pierre, Henri Chs. Pagé, P. Beaumier, R. Loranger, Joseph Héroux, Maurice Duchesne, Jos. Labarre, Albert Martin, Pierre Gagnon, J. F. Gignac, Armand Broaillette, Frederick Marchand, Georges Bornais, Firre Leclerc, Ubald Leclerc, Valentin Lord, François Lord, Jean DeCelles, Léo Trudel, Pierre Normand, J. Fernando Bellefeuille, Albert Carpentier, Ls. Philippe Chevalier, Edmond Blanchette, Alfred Rochette, Edgar Desbiens, D. Huot, C. H. Rivard, Robert Giroux, J. E. Colin, O. L'Heureux, L. Lamy, G. H. Hanjel, Ludger Leclerc, Joseph Morin, Paul Pratte, F. J. Huard, J. B. Hébert, Maurice Harnois, Alfred Veillette, Montcalm Roussel, Maurice Bittin, Georges Moirville, Georges Tripanier, Léo Pétras, Maurice Aubry, Jacques Desrochers, Maurice Descoeteaux, Jean Descoeteaux, Eva Gélinas, Simone Gélinas, Ida Gélinas, Annette

POLITIQUE QUI NOUS VAUDRA LA PROSPERITE

GARDONS NOTRE MATIERE PREMIERE

L'agitation qui se produit en ce moment au Canada, relativement à la question d'un embargo sur les exportations de bois de pulpe, aura-t-elle pour effet de convaincre le gouvernement de la nécessité urgente de cette mesure? On ne peut que l'espérer, car nos ministres fédéraux n'ont pas laissé deviner quelle serait leur attitude sur cet important problème. Il est cependant plus temps que jamais d'adopter une politique vraiment nationale sur ce problème de l'exportation de nos matières premières, si nous voulons garder nos richesses naturelles pour le meilleur avantage de nos citoyens et non pour celui des étrangers, comme cela se pratique aujourd'hui.

Depuis plus de deux ans, nous exportons aux Etats-Unis, plus d'un million de cordes de bois de pulpe, au prix moyen de \$10 la corde. Et c'est tout ce que nous en tirons. Transformée en pulpe, ce million de cordes de bois, à 3c la livre, nous rapporterait \$150,000,000, ou mieux encore en papier si nous vaudrait un retour de \$300,000,000, à 6c la livre. Si nous gardions notre bois de pulpe au pays, pour lui faire subir les transformations d'usage, nous doublerions le coup, pour le moins, le nombre de nos usines à papier, nous procurerions du travail à des milliers d'ouvriers de plus, et, enfin, nous augmenterions la capacité de consommation de notre population de tous ces millions qu'aujourd'hui nous laissons s'envoler aux Etats-Unis.

Voilà la politique qui s'impose, et sans retard, si nous ne voulons pas devenir les valets de l'étranger, au point de vue économique. Ce qui est vrai pour le bois, l'est également pour toutes nos matières premières.

Nos produits, agricoles, forestiers, miniers, etc., sont exportés follement et nous reviennent ouvriers. Double perte pour nous, que nous pourrions facilement éviter en encourageant davantage l'industrie manufacturière en ce pays.

Quelques autres chiffres feront mieux comprendre la folie de notre politique actuelle.

Pour les douze mois de terminant en décembre 1924, le total de nos exportations de blé a été de 214,630,825 boisseaux. A-t-on idée de ce que cela nous apporterait si ce blé était transformé en farine au Canada, avant d'être exporté? De nombreux millions, dont profitent aujourd'hui les ouvriers britanniques et autres; la création de nombreuses usines qui nécessiterait la transformation de ce blé en farine, retiendra au Canada des centaines de travailleurs canadiens qui, aujourd'hui, vont demander leur pain aux usiniers de la Nouvelle-Angleterre.

Les produits de nos mines de fer, de nickel, d'amiante, de zinc, de plomb etc., que nous exportons bruts à l'étranger, pourraient être facilement ouvrés au Canada, si nos gouvernements prenaient les moyens de les retenir ici, il arriverait ce qui est arrivé pour la pulpe, il y a quelques années. Une taxe de tant de corde sur tout le bois à pulpe exporté aux Etats-Unis, imposée par le gouvernement de Québec, a forcé nombre d'industriels américains à venir s'établir au pays. Résultat: la région du Saint-Maurice comme aujourd'hui plusieurs villes prospères comme Grand-Mère, Shawinigan, où des milliers de Canadiens trouvent un travail rémunérateur.

"Le Prix Courant"

L'aliment c'est de l'autel à la vertu de renouveler nos âmes et nos corps.

Dom Guéranger.

M. Frédéric Bellefeuille, Montréal, M. Fernand Rheault, Valmont, Clé de Champlain, M. Paul H. Houle, Nicolet, M. Alfred Champoux, Grand-Mère, M. Joseph Champoux, Grand-Mère, M. Alexandre Donato, Montréal, M. L. P. Lavie Organiste, McDonald Pa., M. et Mrs M. A. Whitlatch, McDonald Pa., M. John Riley, Burgetstown Pa., M. John Dyher, Midway, Pa., M. Harry Kinney, Yangeloth Pa., M. Emile Meute, Burgetstown Pa., M. Joseph Meute, Yangeloth Pa., M. et Mrs F. L. Heinrich, McDonald Pa., Mrs Julia Motte, McDonald Pa., M. Hilaire Motte, Cornet Soliste, Pittsburgh Pa., M. Burton Marchbank, Richmond Mich., M. P. R. Burkey, Cambridge, Ohio, M. Gene Bowby, Trenton, New-Jersey, M. J. H. R. Kershaw, Monroe, Wisconsin, M. J. F. Satterthwaite, Toledo Ohio, M. D. C. Shopier, Henderson, Kentucky, M. William Zier, Bloomington, Ill., M. Dr. J. R. Hurtubise, Sudbury, Ont., Mr. Jesse L. Snelton, Middletown, N. Y.

LES VEILLES DU BON VIEUX TEMPS

Demain soir, M. Conrad Gauthier et une douzaine de Folkloristes montréalais interpréteront "A la Bonne Franquette" faisant revivre sous nos yeux nos vieilles soirées canadiennes.

La rapidité avec laquelle le plan de la vaste Salle de l'Hôtel de Ville s'est rempli, est la preuve évidente de la grande popularité des "Veillées du bon vieux temps".

La plupart des Folkloristes nous sont déjà bien connus. M. Hector Chaland, avocat, comique le plus désopilant à Montréal, M. Thomas Chamberland, très populaire, M. C. A. Vallerand, acteur humoristique, M. Alfred Montmarquette, le Roi de l'accordéon à Montréal, M. Alexandre Donato "violoneux" et joueur de "tulle babines", etc.

On sait l'immense succès remporté au Monument National par ce genre de représentation. De toute les soirées organisées à Montréal celles des "Veillées du bon vieux temps" sont les plus populaires.

Un superbe programme musical sera exécuté par l'Orchestre des Anciens élèves de l'Académie de la Salle, sous l'habile direction du Prof. Emile Quinquembert.

MARIAGE PINSON-NEAULT DALLAIRE

Hier matin avait lieu à la Cathédrale le mariage de M. Georges-Donat Dallaire, gérant de la Banque du Commerce, à St-Pierre et Miquelon, possession française dans l'Atlantique, avec Mlle Cécile Pinsonneault, fille de M. et Mme P. F. Pinsonneault de cette ville.

M. Dallaire servait de témoin à son fils et M. Pinsonneault, à sa fille. La messe du mariage fut célébrée par M. l'abbé Philippe Normand, chancelier.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Pinsonneault. Les nouveaux époux sont partis pour New-York, Atlantique City.

LE MONUMENT LAFLECHE

Dimanche après-midi le Comité central du Monument Lafleche, après une étude approfondie des divers projets proposés au concours, s'est prononcé en faveur de la maquette du sculpteur montréalais M. Elzéar Souci.

Le second prix fut accordé à la maquette exposée par M. H. Gosselin, de Manchester.

Prirent part au concours: MM. Elzéar Souci, de Montréal; Alphonse Sauvage, Sherbrooke; L. P. M. Van der Haeghe, Laval des Rapides; A. LaLiberté, Montréal; L. Renaud, Montréal; O. Lamothe, Trois-Rivières; Lucien H. Gosselin, Manchester; Etats Unis: F. O. Gratton, Ste-Thérèse de Blainville, les compagnies J. Brunet Ltée, Côté des Neiges, Montréal; J. A. L. Heures & Gils, Ste-Geneviève de Batiscan, England Northcross, Ltd, Montréal.

Le comité qui a fait le choix se composait comme suit: M. le chanoine Lou's Denoncourt et l'honorable Dr L.-P. Normand, présidents, Mgr Louis Charrier, vice-président, Mgr J.-E. Paquin, M. le chanoine Fis Boulay, l'honorable juge J.-A. Désy, le R. P. Ferdinand, M. L.-G. Jourdain, J.-N. Godin, J.-A. Boisjoli, J. Barnard et Ph. Bigué, C.R.

LE POUVOIR TEMPOREL DES PAPES

Dans une conférence à l'Université Laval à Québec le juge Rivard étudie la situation faite actuellement au Pape.

"L'Evénement" dit que c'est une magistrale conférence qu'il a prononcée sur la papauté et le droit international et que nous regrettons de ne pouvoir publier textuellement. Elle constitue l'un des plus beaux monuments littéraires qui aient été élevés ici à la souveraineté des successeurs de Pierre.

"Aux regards du droit des gens", dit l'hon. juge Rivard, "le pape est un souverain et il doit être reconnu comme tel dans la politique internationale, même privée du pouvoir temporel. Rome, c'est la terre catholique par excellence, le sol naturel de la papauté, le siège de Pierre, sur lequel les successeurs romains ont seuls le droit de régner. Le pouvoir des papes est reconnu par le droit et l'histoire. Son abolition a été un crime et sa restauration serait un gage de paix du monde".

Le conférencier rappela l'importance du pouvoir temporel pour les papes et l'influence bienfaisante exercée dans le monde par les souverains pontifes, ajoutant que la souveraineté pontificale ne reposait pas sur le pouvoir temporel, mais existait par des raisons plus hautes, reconnues même par ceux qui ne partagent pas nos croyances.

L'hon. juge Rivard esquissa brièvement l'histoire de l'invasion des états du pape et déclara: "Les nations d'Europe ont laissé perpétuer ce crime, mais la souveraineté du pape n'a pas été ébranlée. Le pape est le seul roi qui peut répondre de la solidité de son royaume".

Le conférencier cita alors plusieurs causes très importantes où la souveraineté du pape avait été constatée, mais il ajouta que la jurisprudence française reconnaissait la souveraineté internationale du pape.

"L'élément essentiel à la souveraineté", dit-il, "c'est le pouvoir et l'indépendance. Le pape ne peut pas être indépendant et souverain; il le sera toujours. La souveraineté des papes est indépendante du régime temporel. Autrefois, quand ils dispensaient les couronnes, déposaient les rois, ils n'agissaient pas ainsi par suite de leur puissance territoriale, puisqu'ils avaient l'un des plus petits états de la terre. Le pape reste donc une personnalité internationale".

L'hon. juge Rivard parla ensuite de la loi des garanties passée par les spoliateurs, déclarant que cette loi était illusoire et précaire et ses successeurs ont toujours refusé de l'accepter. En terminant le conférencier cita deux solutions qui seraient appelées à réparer le crime commis par les spoliateurs des états du pape et déclara qu'il n'appartenait qu'au St-Siège de dire quelle solution serait la plus convenable.

DES VAISSEAUX A VENDRE MAIS NON TOUTE LA FLOTTE

Ottawa, 16. — "Le gouvernement ne considère aucune offre pour l'achat de la marine marchande", a déclaré l'hon. G.-P. Graham, après avoir été interrogé au sujet d'un câblogramme de Londres disant qu'une telle offre avait été faite. De temps à autre, a-t-il ajouté, nous recevons des offres diverses, mais il n'en est aucune sous considération à l'heure présente. Quelques-uns de nos navires sont en vente, mais notre flotte n'est pas.

Lorsque le rapport de M. W.-T.-R. Preston a été déposé il y a une semaine on a été surpris dans les cercles parlementaires de constater que la marine marchande canadienne faisait partie de la liste des compagnies qui contrôlent les taux sur l'Atlantique-Nord. Il ne paraît pas que son rôle ait été néfaste, mais pour éviter tout commentaire, elle a été retirée de cet agglomérat. Quant à l'octroi accordé à la ligne de sir W. Petersen, il est entendu que les taux chargés sur sa ligne seront les mêmes que sur nos lignes de transport océaniques, mais les deux lignes ne couvriront pas les mêmes routes.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE

Des paroisses et missions de la province de Québec

Tel est le titre d'un ouvrage colossal et unique en son genre qui vient de terminer l'un de nos publicistes de Québec. L'ouvrage, qui a plus de 70 pages, comprend une courte mais très intéressante monographie de toutes les paroisses et missions de la province de Québec, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes qui ont été fondées en 1924.

Ce précieux travail, d'une utilité incontestable, est actuellement sous presse. L'auteur, M. Hormisdas Magnan, a reçu de Son Excellence le Cardinal Légin, le plus bienveillant encouragement. Le sympathique archevêque de Québec termine la lettre qu'il a adressée à l'auteur par ces paroles: "Je souhaite que ce dictionnaire, si fortement documenté, prenne place dans les bibliothèques de nos maisons d'éducation et aux archives paroissiales et municipales de toute la province".

L'ouvrage comprend 1,125 monographies de paroisses ayant curé résidant et 200 dessertes et missions. Toutes ces paroisses et missions ont été mises par ordre alphabétique. Outre les noms canoniques, au-delà de 2000 noms, anciens et nouveaux, sont réérés aux noms de paroisses.

Dans chaque monographie de paroisse se trouve: 1—l'organisation paroissiale à ses débuts, l'établissement des premiers colons, l'ouverture des registres paroissiaux; 2—l'érection canonique des paroisses, telle que décernée par l'évêque; 3—la reconnaissance civile du décret canonique; 4—l'organisation municipale, complètement nécessaire de l'organisation religieuse; 5—enfin, chaque monographie se termine par une note historique, indiquant l'origine des noms qu'elle contient. Ces notes offrent un intérêt tout particulier et donnent, croyons-nous, à tout l'ouvrage, une valeur historique très appréciable.

Pour plus amples renseignements sur cette intéressante publication, on peut s'adresser dès maintenant à l'auteur, M. Hormisdas Magnan, 6 rue Fraser, Québec.

Le tirage du présent dictionnaire sera limité. On voudra bien dès maintenant s'assurer du nombre d'exemplaires dont on pourra avoir besoin.

TEMPETE EN SUISSE

Berne, Suisse, 16. — Des tempêtes ont ravagé la plus grande partie de la Suisse. En plusieurs endroits, il est tombé une énorme quantité de pluie. La ligne de chemin de fer Saint-Gothard a été coupée, près d'Airolo, par une avalanche.

SEINE MENACANTE

De nombreuses inondations sont prévues à Paris. — Un mauvais temps extraordinaire dans l'Europe sud-occidentale. — Un vent désastreux pour Montpellier.

DES RAVAGES EN SUISSE

Paris, 16. — L'Europe sud-occidentale souffre d'une période extraordinaire de mauvais temps. La pluie, alternant avec la neige, a forcé hier les Parisiens à rester dans leurs maisons et le niveau de la Seine a monté de quatre pieds. Les personnes qui ont leurs demeures près de la Seine craignent que les inondations qui se sont produites il y a deux mois ne se renouvellent. La Riviera qui depuis longtemps jouissait d'une température magnifique a été empuée par un orage qui a fait modifier le fameux programme du carnaval. On a dû mettre de côté plusieurs points de ce programme. Dans la région de Montpellier, des murs ont été démolis, des toits ont été emportés et des arbres ont été déracinés.

OEUVRE D'ART

La maquette présentée au Concours du Monument Lafleche par M. E. Souci, a réuni tous les suffrages des connaisseurs.

De fait c'est une œuvre d'art et elle est davantage mise en relief par le travail délicat de la base du Monument qui est l'œuvre de deux architectes bien connus MM. Gaston et Parent.

FETE NATIONALE

LA FETE DE ST-JEAN-BAPTISTE ET NOS OUVRIERS TRIFLUVIENS

Résolution adoptée par les membres du Conseil Central des Syndicats Nationaux et Catholiques des Trois-Rivières à son assemblée tenue le 16 février 1925.

Il est résolu, sur la proposition de M. V. Goyette, appuyée par M. O. Tripanier que les membres du Conseil Central des Syndicats Nationaux et Catholiques des Trois-Rivières, en conformité avec le vœu exprimé par le Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal et le Conseil central national des métiers du district de Québec sont heureux de donner leur adhésion au projet de faire proclamer fête légale dans la province de Québec le 24 juin, fête patronale des Canadiens-français, et de collaborer ainsi à la campagne entreprise à ce sujet par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Copie certifiée conforme.

Alfred Carle, Secrétaire.

La Famille C. W. Fontaine
recommande à vos serventes prières l'âme de

C. W. Fontaine
époux de Anna Bella Brunelle
et père de W. H. Fontaine, Opticien,
décédé le 15 février 1925, à l'âge de 73 ans et 2 mois.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré mercredi, le 18 février 1925, à 9.30 heures du matin, en l'Eglise de Gentilly.

Le convoi quittera la résidence mortuaire au No 496, St-Maurice, à 6.30 heures, pour se rendre à la gare du Pacifique.

Selon la volonté du défunt, prière de ne pas envoyer de tributs floraux.

Trois-Rivières, 16 février 1925

S'INSTRUIRE EN S'AMUSANT

ET DEVELOPPER SON VOCABULAIRE

Casse-Tête

L'Art de trouver les mots par leur définition

GRAND CONCOURS DE COMPOSITION

Ainsi que l'avait annoncé Le Bien Public, la semaine dernière, nous ouvrons aujourd'hui à nos amateurs de "CASSE-TETE" un grand CONCOURS DE COMPOSITION.

Ce CONCOURS durera jusqu'à la fin de février et tous les envois devront nous arriver le ou avant le 28 février.

Toutes les compositions devront être inédites (non prises sur d'autres journaux).

Les Casse-tête devront être de quinze (15) cases selon un diagramme préparé d'avance et que l'on pourra se procurer gratuitement à nos bureaux.

Les concurrents devront envoyer deux Casse-tête plus s'ils le veulent mais deux seront absolument requis pour entrer dans le Concours.

Chacun de ces Casse-tête devra être accompagné de la définition claire et bien numérotée de tous les mots à trouver, et de la solution du problème écrite sur un diagramme en tout point semblable au Casse-tête proposé.

Ces Casse-tête devront être signés du nom véritable de la personne qui les a composés ou d'un pseudonyme dont le nom véritable devra être donné au directeur du concours.

LES PRIX

Trois prix seront donnés aux vainqueurs et ces prix seront décernés aux Casse-tête dont les dessins seront les plus jolis, les plus réguliers et dont la solution comportera davantage de connaissances Religieuses, Littéraires, Géographiques, Historiques, Artistiques, etc.

AVIS A TOUS NOS CLIENTS

M. L.-J.-O. Caron, n'est plus au service de notre Maison, depuis le 19 janvier dernier, et par conséquent n'est plus autorisé à répondre en notre nom au besoin de nos clients.

Assurez-vous d'un service parfait pour accords de pianos et orgues, polissages de pianos et réparations générales de pianos, orgue ou phonographes, en vous adressant directement au magasin, ou en téléphonant à 908.

C. W. LINDSAY LIMITEE,

par DUMONT-GLOBENSKY, Gérant.

21 RUE DES FORGES, TELEPHONE 908.



CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Consultations: Tél. 599 56, Avenue Laviolette, de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m. Les Trois-Rivières

Dr C. A. BOUCHARD

Membre Ct de la Société Anatomique de Paris, Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris, Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.

Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires. Consultations à domicile sur rendez-vous.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures. Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir. Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.

Téléphone 919 Résidence: 606

Demandez les Tablettes A. S. A. Composé pour votre mal de tête 25¢

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart. Tels Nos 1 et 1134. Saul Agent pour les remèdes Jexan et Chocolats Liggett's

ST-BONIFACE

NAISSANCES

Marie-Lucie-Alberta, enfant de Joseph Baillargeon et de Marie-Rose Baillargeon. Parrain et marraine, M. et Mme Agnand Bourassa, Porteuse, Mme Edmond Baillargeon, grand'maman de l'enfant.

DECES

Nous avons appris avec douleur la mort de la Révérende Sr St-Ambroise, Fille de Jésus (Laura Baillargeon). Ses funérailles ont eu lieu aux Trois-Rivières lundi le 16 février. Sa mère, Mme Edmond Baillargeon et son frère Joseph ont été assister à ces funérailles. Nous offrons toutes nos sympathies à la famille éplorée.

EN RELIGION

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. et Mme Evariste Pellerin sont allés assister à la profession religieuse de leur fils Théotime chez les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne à La Prairie. M. Théotime s'appellera en religion Frère Dalmas. Toutes nos félicitations à la famille.

SOIREE

Mercredi, le 11 février avait lieu dans la salle paroissiale une soirée de vœux animées. La représentation de Madeleine de Verchères fut bien appréciée par les spectateurs.

VA ET VIENT

M. le curé J.-E. Poisson de la Pointe du Lac et M. le curé C.-O. Baribeault de St-Marc de Shawinigan en visite au presbytère ces jours derniers.

M. et Mme Oscar Joyal de St-Cyrille de Wendover en voyage de noces chez M. Joseph Cayer.

M. et Mme Téléphone Descoeurs sont allés aux Trois-Rivières la semaine dernière.

Mlle Antoinette Bellefeuille et son neveu Paul Boisvert des Trois Rivières en visite chez M. Lucien Boisvert.

Mlle Jeannette Lachance est allée aux Trois-Rivières ces jours derniers.

Mlle Blanche et Rose Coriveau de Ste-Flore en visite chez M. Alphonse Caron.

M. et Mme Pierre Boisvert sont revenues d'un promenade à Grand-Mère.

Mme Sévère Coriveau est en promenade à St-Etienne chez M. Williams Houle.

Mlle Germaine Hébert de Shawinigan chez M. Louis Georges Deschamps.

M. Edmond Houle de St-Etienne chez M. Gédéon Morel.

M. et Mme A.-E. Lacombe de St-Barnabé en visite chez M. Pierre Lacombe.

Mlle Rose Boucher est allée en visite à Ste-Flore ces jours derniers.

C'est déshonorer la religion que de croire qu'elle ne puisse être consultée dans le gouvernement des républiques et des empires.

Saint Augustin.

Soulage rapidement toux et catarrhe. "Mon mari avait une très mauvaise toux" écrit Mme F. Kettnerburg de Minden, Nev., "mais après quelques doses du Novoro du Dr Pierre, elle disparut comme par enchantement. Je racontai le résultat à une amie qui me demanda de lui en donner parce que son bébé souffrait du catarrhe. Dans ce cas aussi il effectua un miracle. L'enfant est en bien meilleure santé maintenant qu'il était auparavant." Un rhume peut venir comme par enchantement mais pour le faire disparaître de la même façon, c'est un problème que vous résoudrez mieux en ayant toujours chez vous une bouteille de cette vieille préparation végétale. Ce remède de famille si favorablement expérimenté est aussi effectif pour les vieillards que pour la jeunesse. Il guérit vite. Vous ne le trouverez pas dans les pharmacies, des agents spéciaux le fournissent. Écrivez au Dr Peter Fahney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LA CARRIERE PATERNELLE

Dans un discours prononcé à St-Malo, Québec, le Secrétaire provincial dit que l'Instruction donnée à l'enfant doit être conforme au milieu où il a vécu.

Après avoir dit que l'immigration, dans notre province, n'était pas très désirable parce que nous avons, chez nous, des habitudes et une façon de vivre dont s'accommoderont mal les étrangers, le ministre affirma que les Canadiens-Français ne devaient compter que sur eux-mêmes. Cela l'amena à parler du rôle social que doit jouer l'Instruction.

"Ne déformons pas les mentalités", s'écria l'hon. M. David. "Ne faisons pas du fils de l'ouvrier un cultivateur, et du fils du cultivateur un ouvrier. Il faut que le fils de l'ouvrier ait pour le sac d'outils de son père le même respect que le père pour le sac aux livres de son fils. Est-il juste de devenir commis de banque, avec le résultat qu'à la prochaine moisson son père, faute de bras pour l'aider, soit obligé de payer \$3, \$4 et \$5 à des étrangers. Il faut, et ne l'oublions jamais, donner aux fils d'ouvriers, aux fils de cultivateurs, aux fils d'industriels, une instruction qui leur laissera le désir de rester dans le milieu où ils ont vécu. Ne déformons pas l'intelligence des enfants."

L'hon. M. David déclara alors que l'on serait surpris si l'on faisait un recensement du nombre des pertes de vies par la tuberculose dans chaque cité, ville ou village. "A quoi cela tient-il?" demanda le ministre: "Bien souvent un changement de milieu. Prenez un jeune homme habitué à vivre à la campagne, au grand air, et à qui, en plus, l'Instruction qu'il a obtenue dans une école avancée inspire le désir de voir la ville. Il vient s'engager dans une industrie et travaille au milieu d'une poussière de microbes. L'ennemi s'attaque à lui, bientôt suivie de la tuberculose. Un jour, il s'en retourne chez lui et meurt au milieu des siens. Donnez donc à nos enfants une instruction en rapport avec le milieu où Dieu les a placés."

Le Secrétaire Provincial dit, ici, qu'il ne servait à rien de chanter les immenses ressources naturelles que la province possède, soit du côté de la forêt, des mines ou des pouvoirs hydrauliques, si on ne sait pas organiser les cerveaux de demain. Il affirma aussi que nous, de la province de Québec, nous avons un rôle à remplir, non seulement dans le pays, non seulement sur le continent nord-américain mais aussi au point de vue britannique.

"Mais nous ne jouons ce rôle", ajouta-t-il, "que si l'homme de demain n'est pas inférieur à ceux qui, par amour pour la patrie canadienne, ont pesé le pour et le contre d'une constitution que nous respectons. Jamais deux peuples de langue et de mentalité différentes ne pourront vivre côte à côte sans heurt et sans choc, si ils ne savent se rencontrer et discuter ensemble froidement, dans un commun désir d'harmonie. A nous d'imposer nos droits par une supériorité intellectuelle."

NOTRE CLERGE ET L'EDUCATION

"Dans la province de Québec", dit l'hon. M. David, à St-Malo, "nous sommes au-delà de 2 millions de population. Nous savons depuis presque toujours que pour conserver notre supériorité, si nous en avons une, il faudra un effort du cerveau. Puisqu'un atavisme merveilleux nous permet de croire que le sang le plus pur coule dans nos veines, inspirons-nous auprès de cette grande race qui l'a donné, qui a promené et promène encore de par le monde le flambeau étincelant de son génie. Nous avons un rôle à remplir: un rôle à la fois simple et merveilleux. Ce rôle, nous ne le pourrions jouer qu'à une condition: c'est que nous puissions en imposer par notre supériorité intellectuelle. C'est à notre clergé que nous devons le développement intellectuel que la majorité du pays nous reconnaît, aujourd'hui. Alors que nous n'étions qu'une poignée, alors qu'on méprisait notre domaine pour en faire profiter des soldats étrangers, nous avons vu d'humbles religieux édifier des collèges pour assurer l'émancipation de nos ancêtres. C'est aux Jésuites que revient l'honneur d'avoir construit, sur le rocher de Québec, le premier collège classique. Depuis, les collèges se sont succédés. Dans notre parlement, parmi notre petit groupe, lorsqu'on eut besoin d'hommes pour défendre des droits chèrement achetés, où alla-t-on les chercher? Dans nos collèges classiques, qui avaient imprégné les cerveaux de nos hommes politiques du devoir de sauver l'héritage sacré légué par Montcalm. Quand je vais en dehors de la province, on me dit souvent: "Vous semblez bien fier de votre clergé." Oui j'en suis fier, car sans lui, vous ne seriez pas ici et vous ne parleriez pas français."

Quand je puis épargner une peine aux autres, je ne manque pas de le faire. Sainte-Thérèse.

SAINT-LUC

MARIAGE

Le 1 février eut lieu en cette paroisse le mariage de M. Charles Brouillette avec Mlle Eva Houle. M. Johnny Houle servait de témoin à sa fille et M. Philippe Toutant accompagnait son neveu.

Les mariés ont été faire leur voyage à Montréal.

Nous avons eu les 8, 9 et 10 février un triduum. Tous les gens de la paroisse se sont fait un devoir d'assister à tous les exercices qui avaient lieu le matin et le soir.

Mme Adolphe Beaudoin et ses enfants Albert et Gaston ont été passer une semaine à Montréal.

Mlle Rachel et Jeanne Beaudoin sont revenues d'une promenade de trois semaines à St-Tite, Lac à la Tortue et Ste-Jeanne d'Arc.

M. Ludovic Gravel du Cap était dans sa famille dimanche dernier.

M. Edouard Houle de Shawinigan en visite chez sa fille Mme Alphonse Desseureault.

M. et Mme Octave Carignan du Lac sont venus rendre visite à M. et Mme Luc Carignan.

M. et Mme Charles Brouillette sont allés visiter M. Joseph Houle de Batsieun.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Harry S. Poulos, Restaurateur, Trois-Rivières, Que. Cédant-automatisme.

Avis est par les présentes donné que Harry S. Poulos, de la cité des Trois-Rivières, a, le 14ème jour de février 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélard Provencher, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélard Provencher, le Séquestre Officiel, le 26ème jour de février 1925, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la Loi de Faillite, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été alors reçu.

Daté aux Trois-Rivières, ce 14ème jour de février 1925.

Henri Bisson, Gardien.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Que. 17 fév.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Arthur Lord, ci-devant entrepreneur et Journalier, St-Narcisse, Que. Cédant-automatisme.

Avis est par les présentes donné que Arthur Lord, de la paroisse de St-Narcisse, a, le 13ème jour de février 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélard Provencher, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit, sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélard Provencher, le Séquestre Officiel, le 23ème jour de février 1925, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la Loi de Faillite, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été alors reçu.

Daté aux Trois-Rivières, ce 13ème jour de février 1925.

Henri Bisson, Gardien.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Que.

LE CONGRES DES HOTELIERS

UNE OBLIGATION

La situation économique au pays est dans le marasme; on a tort de crier le contraire, pour tenter d'apaiser les esprits. C'est une mauvaise politique. Est-ce à dire qu'il faut désespérer? Non. Les amateurs vont renaitre, mais faut-il tâcher de hâter leur réapparition.

La planche de salut qui nous est offerte dans les circonstances, c'est sans contredit le tourisme. Est-ce qu'en n'a pas prouvé, à l'aide de statistiques, que cette industrie est en train de prendre le troisième rang parmi toutes celles que nous possédons?

Nous occupons une situation privilégiée sous le rapport du tourisme. Notre province renferme des beautés hors pair nos us et coutumes nous donnent de plus un cachet qui tranche agréablement sur les autres pays, et pour cause. Nos voisins de l'autre côté du quarante-cinquième sont nombreux et riches. Les Etats-Unis sont devenus le pays du monde où se comptent le plus d'automobiles. Notre réseau routier se perfectionne de plus en plus. Rien ne nous manque pratiquement pour permettre aux Américains de nous venir visiter.

LOUISEVILLE

La grande partie de cartes qui doit avoir lieu en notre ville jeudi, le 19 courant promet d'être un gros succès.

Les billets s'envolent rapidement et les amateurs sont priés de remarquer la date, 19 courant et non le 23, tel que précédemment annoncé.

PARLEZ-VOUS L'ANGLAIS

Pour la pratique de mes affaires oui, mais je ne pourrais facilement tenir une conversation.

Alors pourquoi ne pas faire un peu plus; vous avez déjà un bon point de départ et votre oreille se développera rapidement.

Fort bien, mais où trouver ce milieu favorable?

Chez le prof. IRVING, 79a Volontaire, j.n.o.

FANATISME

Un quotidien de Montréal nous apporte l'étonnante nouvelle d'un testament fait par la veuve d'un ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, l'hon. Hugh Nelson. Cette dame laisse une somme assez ronde à ses deux nièces, à condition qu'elles n'embrassent jamais la foi catholique. Autrement cet argent irait à l'Armée du Salut et à un institut privé. Et le même journal ajoute: "Comment expliquer que l'épouse d'un lieutenant-gouverneur soit assez bornée et assez fanatique pour considérer la religion catholique comme une abomination? Les ténèbres de la mort mettent du temps à se dissiper."

En effet, comment expliquer?

Quand on ne se réjouit pas de ce qui est bien, c'est un mauvais signe.

Vble Thomas à Kempis.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gellins est le gérant-général.

LOGEMENTS A LOUER. — Deux logements chauffés, finis à la moderne, 7 pièces, coin des rues St-Antoine (No 35) et Notre-Dame (No 204). S'adresser à 10, rue des Forges, ou 71, rue Bonaventure. 12-17-20

A LOUER — Maison spacieuse et moderne à tous égards, chauffage à l'eau chaude, véranda, et grand garage, située dans la plus belle partie résidentielle de la cité, au No 93-A de l'Avenue Laviolette, en face du parc du Séminaire. S'adresser à Ad. Provencher, Téléphone Bureau, No 20. Résidence, 580-W. J.N.O.

PERDU — Parapluie neuf, en soie bleue, dans enveloppe de papier brun. Coin des rues St-Martin et Champflour ou dans le tramway. Prière de remettre à 19 Notre-Dame. Tél. 984-J.

TROUVE. — Un collier à été trouvé sur la rue Bonaventure. On peut le réclamer au No 370 Notre-Dame en payant les frais de cette annonce.

CONVENTION HOTELIERE

Les activités de l'association de tourisme de la province de Québec pour assurer à notre province. — Le plein rendement du tourisme.

Pour faire suite à la propagande active qu'elle fait actuellement à l'étranger dans le but d'accroître dans notre territoire le nombre des visiteurs ainsi que les millions qu'ils nous apportent, l'Association du Tourisme de la Province de Québec convoque à sa première convention tous les hôteliers de la province.

Cette convention sera tenue à Montréal, le mercredi 18 février prochain à l'hôtel Mont-Royal et l'Association espère que tous les hôteliers se prévaudront des avantages de ce congrès.

Ce n'est pas seulement une utilité, mais c'est une obligation morale pour eux de prêter main forte à l'Association du Tourisme qui, sans but lucratif, cherche à rétablir notre situation économique en faisant bénéficier tous nos concitoyens de ce Pactole qu'est le tourisme.

Le programme de la convention comprend entre autres, l'étude et la discussion sur des sujets tels que:

- 1.—La nécessité et l'utilité de l'Association du Tourisme de la Province de Québec. Sa fonction, (sans but de lucre) auprès de l'hôtelier et du touriste.
 - 2.—La coordination et la direction de nos efforts, pour développer le tourisme dans la Province de Québec.
 - 3.—Le besoin d'une coopération plus étroite, plus intime, entre les hôteliers, l'association et autres sociétés intéressées.
 - 4.—L'étude des moyens les plus appropriés pour encourager le touriste qui nous visite, à prolonger son séjour parmi nous. (L'utilité des bons hôtels. Amusements, excursions à offrir).
 - 5.—Rénovation de la bonne cuisine canadienne française et les avantages de la conservation de nos vieilles coutumes.
 - 6.—La mise en valeur de nos ressources naturelles, au point de vue sportif et touristique.
 - 7.—La publicité à l'étranger.
 - 8.—Questions locales et générales.
- Cette rubrique comprendra toutes suggestions d'intérêt général ou personnel soumises par les délégués.

DEUXIEME CARNAVAL

ARENA LAVIOLETTE

Mardi Gras

De magnifiques prix seront offerts pour les costumes les plus riches, les plus élégants, les plus comiques.

LE 24 FEVRIER, 1925

à 8 heures P. M.

Fanfare DE LA SALLE

Les prix sont exposés dans les vitrines de la North Shore Power.

est le phare qui guide l'acheteur averti. Etendez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

Tirage assermenté selon les règlements de L'AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS Chiffres fournis sur demande.

Le 24 Juin, Fête Légale

Il appartenait à la Ligue d'action française de reprendre la proposition faite en Chambre par le député Tétrault à l'effet de déclarer fête légale le 24 Juin. C'est ce qui vient d'être fait par une lettre adressée par le secrétaire de la Ligue aux Conseillers législatifs et à tous les députés de Québec.

Nous avons signalé dans le temps cette demande du député de Dorion formulée au cours de sa critique du discours du trône. M. le député Tétrault venait de reprocher à la Législature certains faits dérogatoires à l'esprit de justice qui doit présider aux relations de bonne entente dans l'administration provinciale. Puisque il vient d'être si furieusement question de bonne entente entre anglais et français du Canada, il nous semble qu'il est au moins à propos que cette entente existe au sein même de notre législature, et qu'elle demeure possible par l'abstention officielle de toute préférence induite en faveur de l'un ou l'autre des deux éléments.

Or précisément M. Tétrault venait de signaler le fait qu'au département du trésor provincial les chèques émis ne le sont qu'en langue anglaise. Ce qui est non seulement une anomalie dans une province française, mais une sottise. Pareillement incompréhensible aussi le fait que, généralement, les hauts fonctionnaires de langue anglaise à la Législature sont plus grassement rétribués que les fonctionnaires de langue française, de compétence égale à celle de leurs confrères d'autre langue.

Ces reproches auxquels le gouvernement ne donna pas une justification suffisante furent suivis par un appel de M. Tétrault en faveur d'un plus grand respect de l'élément français à la législature, et de toutes façons, à la nationalité qui formé la grande majorité de cette province de Québec. Et pour bien marquer jusqu'à quel point la législature de la seule province canadienne française du Dominion comprenait les égards dus à la nationalité qu'elle représente, le député Tétrault proposait que la fête par excellence des Canadiens français fut désormais observée comme fête légale par toute la province.

La réponse du gouvernement fut décevante. C'est le ministre des travaux publics, M. Galipeault, qui se chargea d'étouffer un si juste espoir. A l'entendre, il n'était pas désirable de déclarer fête légale le jour de la St-Jean-Baptiste, parce que, en le faisant, il était à craindre de froisser les susceptibilités des autres races, et qu'il faudrait déclarer également jours fériés la St-George, fête patronale des Anglais, et la St-Patrick, fête patronale des Irlandais.

Reprenant l'idée du ministre, le journal l'Événement dans son édition du 27 janvier, rappelait que, à partir du 24 mai jusqu'au 1er juillet, il y a quatre fêtes légales au calendrier de la province de Québec: le Jour de l'Empire, la Fête du Roi, l'Ascension, le jour de la Confédération. Il trouvait que, en célébrant le 24 Juin, c'était imposer un cinquième jour de chômage aux ouvriers, et faire ainsi que le patriotisme du pauvre monde serait plus lourdement taxé que celui des classes fortunées.

Sans admettre cet argument de l'Événement, reconnaissons toutefois qu'il s'inspire d'un sens plus élevé que l'argument du ministre Galipeault dont le refus n'est motivé que par la crainte de déplaire à l'élément anglais. Il est vrai que, en déclarant fête légale le 24 Juin, nous aurons une fête légale de plus. Mais avec le nombre de toutes les fêtes légales que décrète Ottawa et Québec, il ne nous semble pas qu'une unité de plus devrait avoir forcément des conséquences déplorable. De cette pléthore de fêtes légales, beaucoup, parmi les lot, ne nous disent pas grand chose, alors que, bien au contraire, la fête nationale des Canadiens français nous dit tout. Et par extraordinaire, la seule fête des descendants de l'une des races mères de ce pays, fête qui est célébrée pieusement par tous les fils du sol canadien français, est précisément celle-là qui est absente au calendrier des jours fériés de la législature canadienne française de Québec.

Nous trouvons que c'est une anomalie et qu'il n'y a pas de raison pour que le 24 Juin ne soit pas déclaré fête légale dans la province de Québec. La revendication que la Ligue d'Action française fait présentement auprès de la Législature dit ce qu'il faut dire à ce sujet; nous la reproduisons dans un autre endroit du journal et en recommandons fortement la lecture. La Ligue rappelle que notre situation au Canada n'est pas la même que la situation des descendants de certains autres peuples d'Europe. Nous sommes restés dans cette province de Québec et au pays, les représentants d'une race et d'une civilisation dont les hauts faits illuminent les plus belles pages de l'histoire du monde. Petit peuple du Québec, nous avons réussi à commander le respect dû à notre religion, à notre langue et à nos lois. "Bien plus, ce respect va jusqu'à la reconnaissance officielle de notre entité distincte dans les lois organiques, celle de 1774 d'abord, celle de 1791 ensuite. La loi constitutionnelle de 1840 nous porta un coup droit, il est vrai, mais ne fut-elle pas bientôt abrogée? Et la loi de 1867 reconnaît à la race française ses prérogatives de race fondatrice de la Confédération."

Voilà ce que rappelle la Ligue de l'Action française dans sa lettre à la Législature. Le spectacle qu'offre l'histoire de notre nationalité est assez extraordinaire et assez plein de grandeur pour qu'on n'hésite pas à admettre que les hauts faits de nos devanciers, qui, abandonnés par la France, cédés à l'Angleterre, ont réussi à maintenir notre langue, notre foi, et nos loix hors des atteintes du vainqueur, pour admettre que ces hauts faits méritent d'avoir un jour de fête légale où sera célébré dans Québec le souvenir de ces frères revendications.

Nous demandons avec le député de Dorion et la Ligue d'Action française que le 24 Juin soit inscrit par notre Législature au nombre des fêtes légales de la province, de Québec. Joseph Barnard.

Le Monument Lafleche

Le comité central d'organisation du monument Lafleche a choisi dimanche la maquette du sculpteur Elzéar Souci, de Montréal, parmi neuf travaux présentés à l'approbation des juges. Un projet de monument présenté par M. H. Gosselin, de Manchester, Etats-Unis, a également été primé par les juges et donne droit à M. Gosselin à la somme de \$500, qui échoit au second prix du concours.

Tous les projets de monument étaient exposés dans le sous-sol de la cathédrale. La plupart d'entre eux sont véritablement remarquables. Comme tous les exposants sont, croyons-nous, des artistes Canadiens, nous avons le droit de nous réjouir de cette manifestation de nombreux talents parmi les nôtres. Les deux travaux primés sont l'œuvre de deux artistes Canadiens français.

La maquette présentée par M. Souci a réuni tous les suffrages. Elle est à la vérité d'un bel effet artistique, sans surcharges inutiles; la pureté des lignes, la sobriété et l'élégance sont autant de caractéristiques qui en font une œuvre remarquable.

Il va de soi que le sculpteur choisi pour compléter l'œuvre du monument devra rencontrer le comité pour recevoir de celui-ci les indications précises concernant la statue de l'illustre évêque. Si nous en jugeons par le talent révélé par M. Souci, il est certain que sur le socle artistiquement travaillé revivra dans le bronze la grande figure que notre souvenir filial veut revoir toujours telle que nous l'avons connue.

En attendant nous félicitons M. Elzéar Souci d'avoir remporté la palme d'un concours de sculpture très remarquable. Nous félicitons également M. Gosselin qui est arrivé bon second ainsi que les autres participants dont les travaux, sans être primés, ont provoqué à juste titre de très sincères éloges. Joseph Barnard.

Les Surprises du Divorce.—Les Irlandais, en interdisant le mariage aux divorcés, viennent de porter un terrible coup au divorce. Il est notoire que le plaisir dans le divorce, est la perspective de se remarier indéfiniment, et cela du vivant des précédents conjoints. Défendre le mariage aux divorcés, c'est bannir toute joie qui peut provenir d'un semblable procédé antisocial.

Nous trouvons la méthode irlandaise magnifique, et souhaitons qu'elle soit adoptée partout où sévit la honteuse plaie du divorce. J. B.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE FETE NATIONALE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a lancé par toute la province un grand mouvement, en faveur de la proclamation officielle du 24 juin, fête nationale des Canadiens français, comme jour férié à l'égal des autres fêtes chômées. Elle appuie de toute son influence le projet de loi que M. Ernest Tétrault, député de Dorion, vient de déposer à l'Assemblée législative de Québec, en faveur de cette fête.

Déjà, nombre de corps publics, de conseils municipaux, de sociétés et associations diverses, de compagnies et de corporations ont adhéré au projet et motivé leur approbation par des résolutions unanimes. Ainsi l'Union des Municipalités de la province de Québec, le Conseil municipal de Montréal, les conseils municipaux des Trois-Rivières, de Grand-Mère, la Chambre de Commerce de Montréal, ont tous voté des ordres du jour favorables au mouvement.

Dans le cas de l'Union des Municipalités, ce sont deux directeurs anglais, M. P. W. McLagan, maire de Westmount, et M. James Ballentine, maire de Montréal-Ouest, qui ont proposé et obtenu l'adhésion de l'Union des Municipalités au projet d'une fête officielle, chônée par toute la province, en l'honneur des Canadiens français. Cet acte de courage, donné par nos compatriotes anglais servira à stimuler ceux des nôtres qui n'osent réclamer ce qu'un droit d'héritage nous permet d'exiger pour l'honneur de notre groupe ethnique.

L'appui de l'Union des Municipalités est puissant et précieux, puisque l'Union groupe quatre cents municipalités, lesquelles représentent 82 pour cent de la population totale de la province. L'adhésion du conseil municipal de Montréal est non moins influente, car la métropole absorbe à elle seule les deux cinquièmes de la population de la province de Québec.

Des sociétés solidement organisées, recrutant des milliers de membres, ont fortement appuyé le projet de loi Tétrault. Ainsi la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada l'a endossé au nom des dizaines de milliers d'ouvriers groupés dans ses syndicats; elle déclare dans une résolution de son conseil central que tous ses membres approuvent avec empressement ce projet de fête chônée pour le 24 juin, à cause de l'occasion exceptionnelle qui leur sera donnée d'affirmer leur caractère ethnique et leur fierté de race.

De son côté, la Société des Artisans Canadiens-français qui compte 65,000 membres, tous des ouvriers pour la plupart, a donné son appui le plus entier au projet. Des centaines de magasins, d'usines, de fabriques, ont fermé leurs portes, tant en ville qu'à la campagne, le 24 juin. L'an dernier, afin de célébrer comme il convient la fête nationale des Canadiens français.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait appel à tous les concours et à toutes les influences pour agir avec force auprès de nos législateurs et gagner leur approbation du projet de loi Tétrault, dont voici le teneur: "ATTENDU que la province de Québec est le berceau de la civilisation française en Amérique, qu'elle fut toujours, depuis l'époque de la découverte du pays, et qu'elle est encore le foyer des Canadiens français;

ATTENDU que les Canadiens français, qui y forment l'immense majorité, y jouissent non seulement de la plus large liberté politique, mais avec leurs droits historiques possèdent des droits civils spéciaux, et en particulier y gardent leurs propres lois françaises;

ATTENDU que du point de vue de leur coté, la dignité requiert que leur fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, dont la date est le 24 juin, soit déclarée jour férié;

ATTENDU qu'ils le demandent depuis longtemps et qu'il est opportun de faire droit à ce désir;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit: 1.—Le paragraphe 21 de l'article 36 des Statuts réformés, 1909, est modifié en y insérant, après le mot: "Ascension", dans la deuxième ligne du sous-paragraphe c, les mots: "le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste".

2.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. Toutes les fois qu'une personne se recommande aux prières d'une autre avec la confiance d'obtenir ainsi la grâce divine, le Seigneur la récompense selon son désir, lors même que celle dont elle a réclamé l'assistance aurait négligé de prier à cette intention. Sainte-Geztrude.

LE PRETRE ET LA MESSE

Ab! l'éminente dignité de cet homme, de ce prêtre, un pauvre souvent, un timide, un humble pêcheur aussi parmi ses frères, qui, va prendre au sein même du Père la divine Victime pour la déposer sur le linéol du corporal! Comprenez-vous ce mystère de notre élévation sacerdotale et de la tendresse divine! Sans nous, prêtres, sans nos paroles efficaces qui le rendent présent, le Christ n'offrirait pas son sacrifice dans son Eglise, et Dieu manquerait aussi de gloire, si j'ose dire. Si vous aviez de cela, mes frères, une notion précise, comme au lieu de vos inattentions souvent, nous recueillerions vos docilités et vos honneurs! Et si les pouvoirs publics s'en rendaient compte, eux qui ne trouvent pas les paroles d'autorité pour assoier leurs traités avec les hommes, comme peut-être ils nous associeraient plus volontiers à leur gouvernement, nous qui commandons d'un mot aux puissances du ciel même.

Mais notre pouvoir divin, pour nous rendre aussitôt à l'humilité de notre condition humaine, rencontre dans l'exercice même de la consécration eucharistique sa limite proche. Notre par d'action—et elle est souveraine,—c'est de rendre Jésus présent, mais l'acte sacerdotal finit là il ne va pas jusqu'à sacrifier: il lui donne lieu: il en est la condition, si bien qu'on peut dire en toute vérité que le prêtre est le ministre de la transsubstantiation et de la présence réelle. Son sacerdoce n'est pourtant qu'une apparence, tout au plus une aide, un secours, un instrument. Car le prêtre qui offre et l'Hostie qui est offerte, c'est Jésus-Christ seul, dès lors que par nous il est présent. Remarque, en effet, dans les paroles mêmes de la consécration, comme le prêtre tout de suite est effacé et réduit à rien: c'est le Christ qui parle: Hoc est corpus meum, hic est cal sanguinis mei. Ou plutôt Jésus a tellement envahi et pénétré son prêtre, qu'une fois formulée l'intention de consacrer, il y redevient tout avec Jésus, qui fait le reste, à tant plus qu'un ensemble: il est, à tout prendre, le Christ même: Deifica professio.

Dressez donc s'il vous plaît, vos couronnes, rois de la terre: élevez vous sceptres et vos titres, princes et grands du monde: votre ministère, si haut que vos prétentions le poussent, n'est qu'un service humain. Le nôtre nous assimile à Dieu; et tandis que vous êtes rivaux à des fonctions comme à des honneurs éphémères, nous exerçons jusque dans le ciel un sacerdoce éternel: Deifica professio. Et quand on peut affirmer ainsi, dans la réalité du dogme catholique, que Dieu a besoin du prêtre, comment se fait-il que tant d'hommes, ignorants ou aveugles, et tant de chrétiens mêmes, superbes ou distraits, s'en passent ou le méprisent!

Pourtant l'Eglise en a besoin aussi: et je le dirai brièvement:—car c'est en second lieu pour le corps mystique du Christ que le prêtre est consacré. Elle en a besoin pour l'oblation permanente, dans son sein, du sacrifice de propitiation qui est sa raison d'être, comme il est celle du Christ.

Militante qu'elle est, elle en a besoin pour la construction, l'accroissement et la consommation de son temple mystique dont Jésus Rédempteur est la pierre angulaire: besoin, pour trouver dans le sacrifice de la messe, avec l'effusion renouvelée des grâces du Calvaire, les puissances de conservation nécessaires à sa vie collective, et les remèdes et les ressources divines indispensables à chacun de ses membres: besoin, pour avoir à sa portée, dans le sacrement eucharistique, le Pain sacré qui donne la vie et garde entre tous les humains et célestes alliances.

Triomphante, elle le réclame aussi, pour parfaire dans les compléments de gloire, qui, du divin Sacrifice, lui arrivent toujours, son édification définitive.

Souffrante, elle se tourne vers lui encore, attendant de sa messe aux satisfactions infinies les suppléments d'expiation qui lui manquent, et n'ayant presque que son oblation fraternelle pour lui faire entrevoir l'aurore des célestes et divines béatitudes. Et les anges, à leur tour, d'ayant de joie que dans la contemplation du Verbe incarné, se penchent amoureux et comme besogneux—si l'on me permet ce mot—de nos messes, veis nos autels où chaque jour se renouvellent et s'agrandit dans l'action du Saint Sacrifice la source inépuisable de leur bonheur.

Mais alors, si la messe du prêtre a, de la terre au ciel, une si universelle portée et une si immense vertu, je comprends d'abord que, dans la guerre à l'Eglise et à Jésus-Christ, les ennemis de Dieu, les laïcs et les séparatistes, s'attaquent au sacerdoce comme au fondement profond qui tient tout l'édifice religieux, comme au moteur sacré qui anime tout, comme au foyer d'où tout rayonne et où tout revient.

Ab! l'éminente dignité de cet homme, de ce prêtre, un pauvre souvent, un timide, un humble pêcheur aussi parmi ses frères, qui, va prendre au sein même du Père la divine Victime pour la déposer sur le linéol du corporal! Comprenez-vous ce mystère de notre élévation sacerdotale et de la tendresse divine! Sans nous, prêtres, sans nos paroles efficaces qui le rendent présent, le Christ n'offrirait pas son sacrifice dans son Eglise, et Dieu manquerait aussi de gloire, si j'ose dire. Si vous aviez de cela, mes frères, une notion précise, comme au lieu de vos inattentions souvent, nous recueillerions vos docilités et vos honneurs! Et si les pouvoirs publics s'en rendaient compte, eux qui ne trouvent pas les paroles d'autorité pour assoier leurs traités avec les hommes, comme peut-être ils nous associeraient plus volontiers à leur gouvernement, nous qui commandons d'un mot aux puissances du ciel même.

Mais notre pouvoir divin, pour nous rendre aussitôt à l'humilité de notre condition humaine, rencontre dans l'exercice même de la consécration eucharistique sa limite proche. Notre par d'action—et elle est souveraine,—c'est de rendre Jésus présent, mais l'acte sacerdotal finit là il ne va pas jusqu'à sacrifier: il lui donne lieu: il en est la condition, si bien qu'on peut dire en toute vérité que le prêtre est le ministre de la transsubstantiation et de la présence réelle. Son sacerdoce n'est pourtant qu'une apparence, tout au plus une aide, un secours, un instrument. Car le prêtre qui offre et l'Hostie qui est offerte, c'est Jésus-Christ seul, dès lors que par nous il est présent. Remarque, en effet, dans les paroles mêmes de la consécration, comme le prêtre tout de suite est effacé et réduit à rien: c'est le Christ qui parle: Hoc est corpus meum, hic est cal sanguinis mei. Ou plutôt Jésus a tellement envahi et pénétré son prêtre, qu'une fois formulée l'intention de consacrer, il y redevient tout avec Jésus, qui fait le reste, à tant plus qu'un ensemble: il est, à tout prendre, le Christ même: Deifica professio.

Dressez donc s'il vous plaît, vos couronnes, rois de la terre: élevez vous sceptres et vos titres, princes et grands du monde: votre ministère, si haut que vos prétentions le poussent, n'est qu'un service humain. Le nôtre nous assimile à Dieu; et tandis que vous êtes rivaux à des fonctions comme à des honneurs éphémères, nous exerçons jusque dans le ciel un sacerdoce éternel: Deifica professio. Et quand on peut affirmer ainsi, dans la réalité du dogme catholique, que Dieu a besoin du prêtre, comment se fait-il que tant d'hommes, ignorants ou aveugles, et tant de chrétiens mêmes, superbes ou distraits, s'en passent ou le méprisent!

CEUX QUI AIMENT L'AIL!

Ils sont heureux, car ils guériront ou éviteront la maladie.

Aimez-vous l'ail? Tant mieux, car si vous êtes ami du bulbe à forte senteur, il vous le rendra en vous donnant la santé dans bien des circonstances.

Leopler, Debray, Forestier, Leclerc, Pouillard, en France, W.-G. Minchin, Cumerindo et bien d'autres à l'étranger, ont remis à sa place, dans la pharmacopée l'"allium sativum" que l'on distribuait comme tonique, en l'an 4500 avant J.-C., aux travailleurs qui ébauchaient le pyramide de Chéops.

Les Arabes ont toujours préconisé l'ail. Hippocrate, Galien et même Aristophane le prénaient comme un remède propre à donner de la vigueur. Aujourd'hui, des études scientifiques précises permettent d'apprécier, comme il convient, les secours que l'ail peut apporter aux malades.

En premier, c'est un "hypotenseur", c'est-à-dire qu'il ramène à la normale, et d'une manière durable, le pouls des nombreux malades qui, ont une tension artérielle exagérée.

A l'expérience, il s'est montré un excellent antiseptique des voies respiratoires. Il réussit à merveille dans les bronchites. Il diminue l'expectoration et désodorise les bronchites fébriles. C'est par ses principes volatiles qu'il agit, car ceux-ci s'éliminent par la respiration. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'ail parfume, si l'on peut dire, l'haleine de ses favoris. Les tuberculeux, qui ne sont pas en période de congestion pulmonaire, ont intérêt à s'en servir.

Excellent antiseptique, on peut le recommander pour certaines néphrites aiguës ou chroniques. A tel point que beaucoup d'auteurs n'hésitent pas à proclamer que l'"allium sativum" est le remède par excellence des maladies infectieuses de l'intestin et des petits vers appelés "oxyures".

Il faut en user à chacun des repas, à midi et le soir, pendant huit à dix jours consécutifs, pour obtenir un effet durable.

En temps d'épidémie, mangez de l'ail à titre préventif.

Enfin, pilez des gousses d'ail crues, appliquez en cataplasme sur les douleurs en guise de tumeur d'iode, sur la poitrine en cas de bronchite, et vous aurez une révulsion mal odorante peut-être, mais singulièrement efficace.

Si vous craignez d'incommoder autrui, faites manger de l'ail à vos voisins et amis: comme cela ils n'auront rien à vous envier et vous pourrez guérir sans scrupules.

Qui, c'est logique pour Satan et ses adeptes, si c'est douloureux pour nous, qu'on nie et qu'on dénature aussi l'Evangile, qu'on altère la vérité de la doctrine, qu'on bime l'Eglise, qu'on ferme ses écoles, qu'on disperse ses forces enseignantes: mais tant qu'on n'a touché qu'au prêtre apôtre, et tant que demeurent debout les pierres des autels avec le prêtre qui consacre et sacrifie, tant que l'Eucharistie, enfermée au tabernacle, n'a pas déserté les églises, tant que dans une cité, dans un village, dans une mission, survivent quelques prêtres pour célébrer—mais plus nombreux: ils seront, plus elle sera éclatante,—la victoire religieuse de demain, malgré toutes les tristesses d'aujourd'hui, reste à l'Hostie de nos messes quotidiennes, car Dieu, par elle, est avec nous, Dieu sacrificateur et libérateur éternel!

On semble bien ne pas l'ignorer au camp adverse, et on a tout fait contre elle, avant et depuis encore les fameux délits de messe. On a appelé au secours des violences, des injustices ou simplement des délateurs pivés sur la vocation, l'appoint de loi publiques tracassières: on a recouru au dédain de la hiérarchie et au dépouillement même de la séparation, c'est-à-dire à la misère presque organisée du prêtre, comme pour capter les sources, sinon pour tarir les grâces de la messe. Mais l'étable de Bethléem où renait le Pain vivant a survécu aux Hérodes de tous les temps et du nôtre. Le Cénacle es-saïme enclos de Jérusalem et de Rome sur le monde entier et tient ouvertes des portes de réparation dans nos plus humbles églises, ne fussent-elle que de bois et de la Golgotha—où Pilate avait, pour s'en débarrasser, envoyé le Christ mourir,—à la voix d'un prêtre se relève toujours, avec tous les fruits prodigés et merveilleux de la divine Rédemption.

Mgr Tissier. Extrait du discours prononcé au Congrès eucharistique national de 1923.

Comme Dieu est juste, il ne permettrait pas assurément que les bons fussent affligés de tant de tourments ici-bas, s'il ne réservait dans l'autre vie une généreuse récompense à leurs mérites. Saint Jean Chrysostome

LES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES EN 1924

L'honorable Charles Stewart, Ministre de l'Intérieur, annonce un progrès remarquable — Aménagements effectués

Dans sa déclaration annuelle touchant l'aménagement des forces hydrauliques ainsi que la distribution et l'utilisation de l'énergie hydroélectrique, le ministre de l'Intérieur annonce que 1924 a été une année de progrès exceptionnel. De nouvelles installations d'une puissance globale de 300,000 chevaux, représentant un capital de \$45,000,000, ont été réalisées, ce qui porte à 3,569,275 chevaux la force totale aujourd'hui aménagée au Canada.

Ces quelques détails ne suffisent pas, toutefois, à donner une idée exacte de la situation, car plusieurs grands projets d'aménagement ont été partiellement réalisés et leur achèvement se fera au cours de 1925, ce qui ajoutera encore 600,000 chevaux un total des forces aménagées dans notre pays. Cela indique un progrès remarquable et prouve de façon concluante que dans tout le Canada l'on se rend compte de l'avantage qu'il y a de mettre en valeur cette ressource aussi durable que peu coûteuse. On peut donc s'attendre que l'industrie prenne un essor considérable dans un avenir rapproché.

Durant l'année dernière, la première conférence internationale de la force motrice a été tenue en Angleterre, et le fait que quarante pays (y compris les dominions britanniques) y avaient envoyé des délégués, montre quelle importance la force motrice a prise, dans nos jours. Il va de soi qu'un pays n'est vraiment riche que s'il est en mesure d'exploiter avantageusement ses ressources naturelles. Or, en ce qui concerne le Canada, c'est surtout à l'exploitation des forces hydrauliques qu'il faut attribuer le remarquable développement économique qui s'est produit au cours des dernières années. Presque toute l'activité industrielle du Canada est basée sur l'utilisation de l'énergie hydroélectrique, et si l'on considère par exemple, le rendement des fabriques de papier ou bien la production des mines rendues exploitables par l'aménagement hydraulique, on voit que la houille blanche ne cède qu'à l'agriculture comme facteur de prospérité pour le pays.

Une revue des travaux démontre que des aménagements ont été effectués dans presque toutes les provinces, les plus importants appartenant au Québec et à l'Ontario.

Le Québec prend le premier rang avec 175,000 chevaux, comprenant surtout les installations effectuées par la St-Maurice Power Company sur la Saint-Maurice; par la Northern Canada Power Company sur la rivière Quinze; et par la Montreal Light, Heat and Power Consolidated à son usine du rapide des Cèdres, sur le Saint-Laurent. Plusieurs autres aménagements considérables sont en outre sur le point d'être achevés: parmi ces derniers on peut mentionner celui de la Duke-Price Power Company, sur le Saguenay; celui de la Southern Canada Power Company à la chute Hemming, sur le Saint-François et celui de l'Ottawa River Power Company sur l'Ottawa, près de Bryson.

L'Ontario vient ensuite avec 132,000 chevaux aménagés durant l'année. La majeure partie est comprise dans les travaux que la Commission Hydroélectrique de l'Ontario fait exécuter actuellement, principalement à son usine de Queenston-Chippawa, sur le Niagara, et à celle de la chute Cameron, sur la Nipigon, sans compter d'autres aménagements de moindre importance sur les rivières Trent, Muskoka, Beaver et South. Il y a également eu beaucoup d'activité dans la région minière de l'Ontario septentrional où le principal aménagement a été celui de la Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, sur l'Abitibi. Une autre installation considérable a été effectuée par la Canadian Niagara Power Company aux chutes Niagara et par la Backus-Brooks Company à Kenora.

Dans les autres provinces, des travaux importants ont aussi été exécutés. Dans la Nouvelle-Ecosse, plus de 7,000 chevaux ont été aménagés durant l'année, la majeure partie de par la Commission d'Énergie de la Nouvelle-Ecosse, sur l'East River à Sheet-Harbour. Dans le Nouveau-Brunswick, la Commission d'Énergie de cette province a poursuivi son étude de la chute Grand, sur le Saint-Jean. Dans le Manitoba, la ville de Winnipeg a commencé des travaux qui lui permettront d'augmenter de beaucoup la puissance de son usine de la rivière Winnipeg. Dans l'Alberta, le Service des Parcs nationaux, ministère de l'Intérieur, a terminé et mis en fonctionnement son usine de la rivière Cascade, qui desservira la ville de Banff. Dans la Colombie-Britannique, aucune nouvelle installa-

DISPARITION DES CHAMBRES NOIRES ET DES SOUS-SOLS

Un grand moyen de combattre la tuberculose et la mortalité infantile

LE SERVICE DE SANTE

Pour aider la campagne entreprise contre la tuberculose et la mortalité infantile, depuis un certain temps, s'est efforcé de persuader les propriétaires et aux locataires de s'entendre pour l'amélioration des conditions sanitaires de certains logements.

Des logements contiennent des chambres noires, d'autre sont situés dans des sous-sols, ils sont insalubres et constituent un danger pour ceux qui les habitent.

Souvent, il est possible de remédier aux défauts qui existent, en apportant des modifications dont le coût est minime; le placement d'une fenêtre au plafond ou tabatière (sky-light), le placement d'un mur intérieur, sont quelquefois faciles à faire et rendent bien salubres une pièce qui autrement ne le serait pas.

Les règlements du Service Provincial d'Hygiène contiennent les prescriptions suivantes:

"Toutes les pièces destinées à l'occupation de jour ou de nuit seront pourvues d'une ou plusieurs fenêtres dont la surface vitrée réelle ne sera jamais moins d'un dixième de la surface du plancher.

"Une pièce dépourvue de fenêtre sera considérée comme faisant partie d'une pièce munie de fenêtre lui attendant qu'en autant que 80 pour cent du côté mitoyen sera entièrement libre. La surface du plancher réunie des deux pièces sera comptée dans le calcul de la surface vitrée.

"Une fenêtre au plafond ou tabatière (sky light), dont la surface ne dépassera pas six pieds de profondeur, pourra être admise comme l'équivalent d'une fenêtre ordinaire, pourvu qu'une seule pièce par logement soit ainsi éclairée. Un logement d'une seule pièce ne pourra pas être éclairé que par une tabatière.

"Les caves ne pourront pas servir à l'habitation du jour ou de nuit.

"Tout sous sol dont la moitié, ou plus de la moitié de la hauteur sous plafond, est en contrebas du sol qui entoure la bâtisse, sera considéré comme une cave."

Plusieurs propriétaires déjà ont bien voulu coopérer avec le Service de Santé et ont fait les travaux nécessaires: c'est ainsi que durant l'année 1924 cent quatre chambres noires ont été pourvues d'éclairage et trente et un sous sol ont cessé d'être utilisés comme logement.

Nous les remercions bien cordialement, et nous savons que la plupart d'entre eux sont satisfaits parce qu'ils ont constaté que leur propriété était améliorée et que les quelques dollars dépensés avaient été bien employés.

Quelques uns ont été forcés de nous demander du délai pour faire les travaux nécessaires parce que les locataires s'opposaient à leur exécution pendant la durée du bail. 287 demandes de délai ont été accordées.

Nous profitons de l'époque du renouvellement des baux pour demander aux locataires de bien vouloir se rappeler que le Service de Santé va poursuivre activement la campagne entreprise il y a un an pour la suppression des chambres noires et de l'habitation des sous-sols insalubres, et le prior de nous accorder leur plus complète coopération.

Nous prions en même temps tous les locataires de ne pas s'opposer à l'amélioration des logements qu'ils ont loués; parce que les ennemis qu'ils devront subir seront amplement compensés par le confort et la conservation de la santé des membres de leurs familles. ("Le Canada")

Dieu nous a faits pour la béatitude, mais la béatitude s'acquiert par la sainteté, et la sainteté par la souffrance. Mgr Gay.

tion n'a été effectuée durant 1924, mais de grands travaux ont été entrepris par la British Columbia Electric Railway Company dans la région du lac Stivé, et par la West Kootenay Light and Power Company, sur la Kootenay; ces installations seront terminées en 1925 et augmenteront sensiblement la puissance totale des aménagements effectués dans cette province. Outre les travaux qui viennent d'être mentionnés, on en a entrepris un projet pour biont un grand nombre d'autres, de sorte que l'exploitation de la houille blanche devra continuer à progresser comme elle l'a fait durant les quelques dernières années.

CONSEILS A NOS CULTIVATEURS

LE MARCHÉ AUX VIVRES

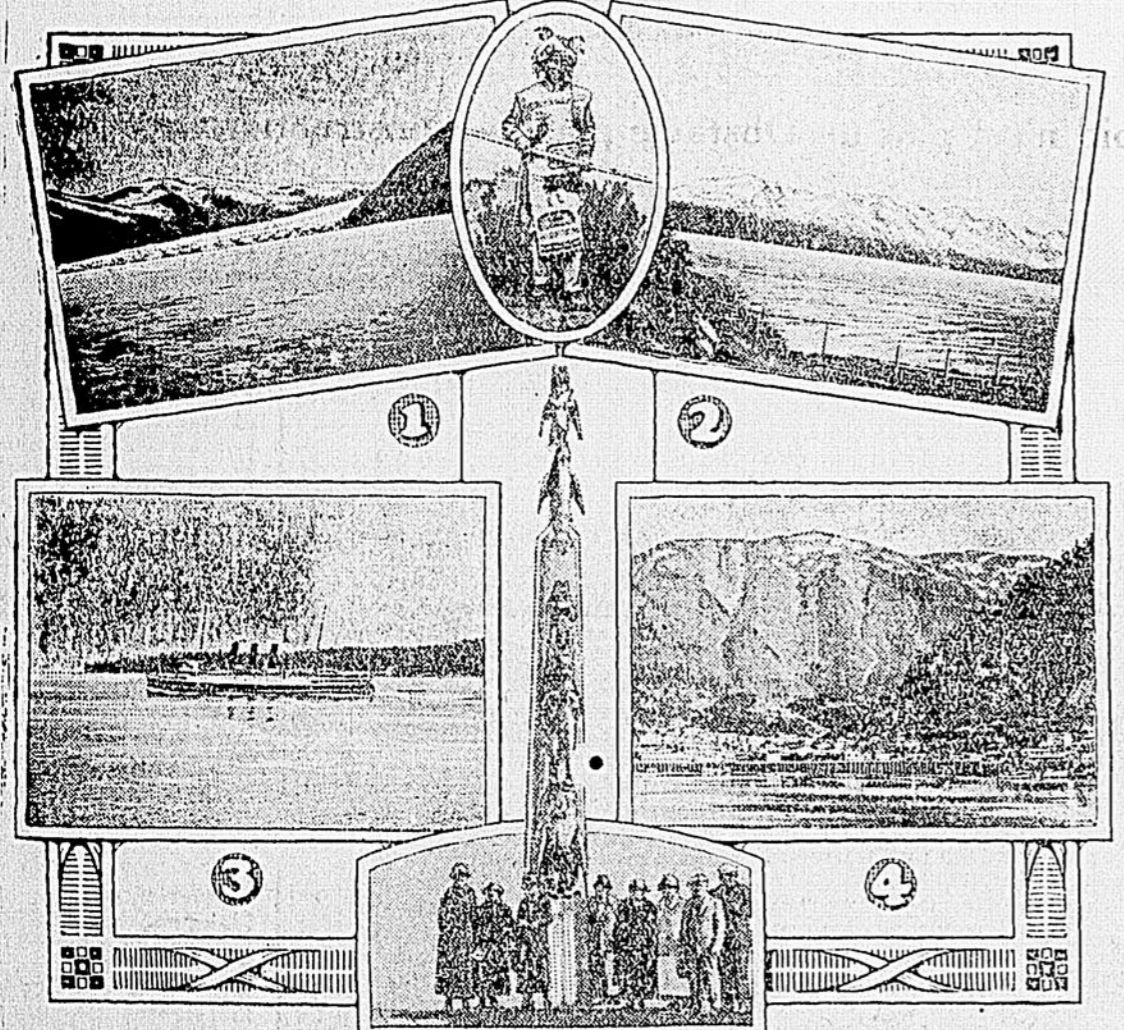
Table listing various food items and their prices, including butter, flour, and live animals.

Table listing agricultural products and their prices, including fertilizer, grain, and animal feed.

CARTES PROFESSIONNELLES

Professional cards for various practitioners including doctors (Dr. Henri Lacroix, Dr. A.-J. Aubin, Dr. J.A. Rousseau, Dr. Auguste Panetton, Dr. Alexandre Achpise), an avocate (Joseph Barnard), and a notaire (Victor Abran).

La Nouvelle Route de l'Alaska



Text describing the new route to Alaska, mentioning the ship 'Prince Rupert' and the scenic views of the coast.

PRODUCTION DU BEURRE ET DU FROMAGE EN 1924

Article reporting on the production of butter and cheese in 1924, comparing it to the previous year and mentioning the province of Quebec.

IL N'AIMAIT PAS LES MAÇONS

Humorous article titled 'He didn't like masons' by Francisque Sarcéy, discussing a letter from a mason.

Professional cards for various practitioners including avocats (Roger Bisson, Robichon & Methot, Martel & Martel), notaires (J.A. Trudel, J.E. Guillet, J.A. Lemire, J.U. Gregoire), and an architect (Jules Caron).

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

M. Paul Doucet de Foster Qué. a passé quelques jours chez son neveu Arthur Doucet.
-M. Dan. Thibault des Trois-Rivières a passé la fin de semaine chez son père M. Pascal Thibault.
-Miles Rose et Justine Massicotte ont passé la fin de semaine chez leurs parents à Saint-Léon Nord.
-M. An. Morin est retourné au Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières après un repos d'un mois dans sa famille.
-M. Arthur et Roch St-Arnaud passent quelques jours chez leur mère Mme Rock St-Arnaud.
-M. Henri Parenteau est allé faire une retraite fermée chez les Pères O. M. L. au Cap de la Madeleine avec les Chevaliers de Colomb de Grand-Mère.
-M. Albert Beaudoin est allé à Hérouville ces jours derniers.
-M. Henri Thiffault des Grande Pâtes était chez des amis ces jours derniers.
-Rév. Père Antonin O. D. M., a passé quelques jours au presbytère et a prêché un Tidium aux Tertiaires. Beaucoup se sont rendus aux instructions et on donné leur nom pour faire partie de la confrérie.
-Dimanche M. Alphonse Paquette a passé au feu. La maison a été brûlée de fond en comble. Le tout couvert par les assurances.
-Mlle Claire Brunelle a passé quelques jours chez sa grand-mère Mme L.-E. Julien de Grand-Mère.
-Les travaux sont suspendus pour quelques jours à Garneau Jet. L'on attend les machineries pour continuer les travaux.
-M. et Mme Hércule Parenteau sont allés au Lac à la Tortue dimanche dernier.
-L'on nous annonce l'ouverture de deux magasins: MM. Adélaïde Veillette et Wilbrod Gervais.
-Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

LES-VIEILLES-FORGES

"La St-Maurice Power" vient d'acheter de M. Adélaïde Bellerive une lisère de terrain, longue de cinq arpents sur le bord du St-Maurice. Elle doit acheter également, les formalités remplies, une même étendue de terre de la part de MM. Horm. et Félix Plouffe. La même compagnie possède depuis longtemps, avoisinant le rapide des Forges, une étendue de terre bornée par la rivière et le grand chemin de neuf arpents par vingt-huit, autrefois la propriété de M. Edmond Bourassa. Ceci indique que la "Shawinigan Water & Power Co" dont la "St-Maurice Power" est une n'a pas abandonné le projet de construire une éclusée et d'installer ici une usine électrique.
Depuis longtemps en effet, les terrains nécessaires à cette installation ont été acquis par "L'International Paper", qui a vendu les rapides des Forges à la Cie "Shawinigan", lors de la construction de son moulin à papier aux Trois-Rivières.
-La fabrique des Forges a reçu, en cadeau, un magnifique grand crucifix de la part de M. et Mme Maurice Bigué. Ce crucifix sera béni et installé dans la chapelle, dimanche prochain, et donnera lieu à une imposante cérémonie religieuse.
-Le Curé et les paroissiens des Forges offrent à M. et Mme Bigué, leurs plus sincères remerciements.

LOUISEVILLE

Se dévouer pour le bien-être de l'humanité souffrante est l'une des plus nobles choses par contre, se venger pour la satisfaction d'un prétendu intérêt personnel n'est qu'égoïsme, lâcheté.
Tels sont les deux thèmes du drame magnifique et de la désopilante comédie qu'interpréteront les élèves des Frères, mardi, le 24 février, dans la salle du Collège.
En assistant à cette séance annuelle de vos enfants, vous continuerez d'encourager les jeunes acteurs et vous-mêmes, tout en vous divertissant, vous en tirez un grand profit.
-Les billets sont en vente au collège: 50 sous, 35 sous, 25 sous.
NAISSANCES
M. et Mme Charles-Edouard Ricard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille portant les noms de Marie-Emilie-Giselle, Parrain et marraine, M. et Mme Adéodat Caron. Porteuse Mme Irénée Raboin.
M. et Mme Lucien Gravel font aussi part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Irénée-Jean-Marc, Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Gravel, Porteuse, Mme Edouard Gravel.
MORT DE SIEUR FRANCOIS TREPANIER
L'un des vœux et des plus estimés citoyens de Louiseville vient de s'éteindre en la personne de M. François Trépanier, marchand, décédé subitement la semaine dernière.
Son service a eu lieu jeudi dernier, au milieu d'une très forte assistance. Il fut chanté à 10 heures par Mgr C.-N. Gariépy, de Québec, neveu du défunt. MM. les abbés Lacroix et Ernest Jacob d'Yamachiche agissaient comme diacre et sous-diacre. Deux messes basses furent dites aux autels latéraux par M. le Chanoine L.-A. Dusablon et M. l'abbé Donat Picotte, autre neveu du défunt.
Les porteurs étaient MM. John Trépanier, Thos. Vanasse, T. Caron, Gustave Bellemare, Zéphirin Lambert et J.-A. Giguère.
Feu M. Trépanier eu de grandes épreuves durant sa vie. Il les supporta toujours très courageusement en vrai chrétien. Il était le frère de feu Charles Trépanier, homme d'affaires bien connu, ancien propriétaire de l'immeuble occupé aujourd'hui par M. J.-E. Béland.
Aux nombreux témoignages de sympathie qu'a reçus la famille éprouvée, nous joignons nos condoléances.

GENTILLY

FEU Mlle PHILANISE HOULE
Nous avons le regret d'annoncer la mort de feu Mlle Philanise Houle, survenue à sa demeure mardi le 10 courant, après une journée de maladie seulement, dû à une congestion cérébrale, alors âgée de 88 ans.
Ses funérailles eurent lieu le 13 au milieu d'une assistance nombreuse. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Narcisse Auréus, Arthur Beauchesne et Edouard Houle, M. Félix Hilaire Houle portait la croix.
Nos sympathies.
STE-URSULE
FETE
Le Couvent de la Providence a fêté jeudi, 12 fév. le 62ème anniversaire de naissance de M. le curé J.-G. Laquerre, par une jolie séance où on lui offrit vœux et fleurs.
Les différentes sociétés de la paroisse lui avaient également dans l'avant-midi offert des œufs de fête accompagnés de cadeaux.
Au couvent la séance qui fut des mieux réussies eut lieu vers les 2.30 hrs. M. le curé était accompagné de MM. les curés T. Boulay, E. Lessard, Alph. Lessard et des abbés Faucher et Grenier.
La mauvaise température avait empêché la plupart des autres confrères voisins de se rendre pour y assister.
Voici le programme exécuté:
Duo: "Qui vive" W.-H. Gauz Cantate: F. Proz.
"Chœur des Elèves"
Dialogue: "Les Vertus Sacerdotales" Vœux de bonheur
Après? Les Petites Cause gagnée
Présentation d'adresse fleurs.
Duo final: "Good Night" F. Bédard
Voici la magnifique adresse présentée par Mlle Lessard, élève frissonnante.
Monsieur le Curé J.-G. Laquerre.
Curé de Ste-Ursule
Mons. le Curé et bon Père.
En termes délicats autant que précis, notre reconnaissance vient de vous être exprimée; et pourtant nos cœurs ne sont pas satisfaits. C'est que notre amour filial demande plus d'extension pour preuve de sa sincérité à l'égard "du meilleur des Pères".
Vous lui saurez donc gré de mêler de nouveau sa voix au concert des nobles vertus déjà citées, ne serait-ce que pour vous redire notre tout cordial merci, avec nos souhaits de belle joyeuse fête.

STE-URSULE

Toute votre Providence est en liesse, bon Père, et les vibrants échos de votre jubilation se sont repercutés au loin, puisque, en dépit d'une si mauvaise température, voyez, Messieurs les Curés et Vicaires sont venus vous faire couronne. Oh! de combien leur présence rehausse l'éclat de votre modeste démonstration. Qu'il nous soit permis de leur souhaiter la plus respectueuse bienvenue.
Dans votre personne vénérée, non seulement, M. le curé nous rendons hommage au Pasteur de cette paroisse, mais nous honorons encore "le Président de la Commission Scolaire".
C'est là, vous donner un témoignage de confiance dont nous sommes fiers, car il est tout à votre louange et à l'honneur de notre milieu. Aussi, devez-vous être heureux, bon Père, de constater la présence de MM. les Commissaires, de M. le Secrétaire, avec celle de M. le Marie, et de toute cette notabilité, représentant, ce soir, nos familles dont l'absence est uniquement due à l'exiguïté du local.
Permettez-nous donc de remercier cette digne assistance, et en vous offrant nos vœux les meilleurs, nous avons la certitude d'être en même temps les interprètes de tous et chacun ici présents.
Que Dieu veuille bien nous exaucer, et vous passerez de douces, de paisibles et fructueuses années au sein de cette paroisse, objet de votre zèle et de tout votre dévouement.
Pour nous, enfants privilégiés, qui couvons des jours si heureux sous votre bienveillante autorité, notre prière sollicitera surtout la prolongation de votre existence; et ce, veuillez nous le pardonner, dans l'intérêt de notre propre bonheur, voulant par ailleurs contribuer toujours à votre, par une conduite digne de votre tendresse et de la saine formation que nous recevons ici.
Vous réitérant l'expression de notre plus filiale affection jointe à notre respectueuse gratitude, nous vous prions M. le curé, de répandre sur nous tous votre paternelle bénédiction.
Maison de la Providence.
Ce 12 d'Év. 1925.
M. le Curé répondit, remerciant, félicitant... Il adressa aussi ses remerciements à MM. les Commissaires qui le secondent si bien dans l'œuvre capitale de l'éducation.
M. le curé Boulay de St-Léon dit quelques mots, offrant ses vœux de fête à M. le curé Laquerre, et vantant l'éducation de choix que dispense aux élèves les RR. Sœurs de la Providence.
Le lendemain matin, M. le curé célébra une messe d'action de grâces à la

CHAPPELLE DU COUVENT

et avec les MM. Prêtres déjà nommés il prit le déjeuner au couvent.
Aux vœux déjà exprimés nous le prions d'agréer les nôtres. "Admultos..."
DIVERS
M. Alphonse Bergeron du rang Beau-pré a vendu sa propriété à M. Tréfle Paquin, fils d'Hormisdas de St-Léon. Il a acheté une ferme d'un M. Lemire à Ste-Elisabeth de Joliette.
-M. le curé Emile Lessard est parti, vendredi matin pour Joliette et de là à Montréal pour se rendre à New-York d'où il s'est embarqué mardi 17 courant, avec son compagnon M. le curé Brunelle de Mont-Carmel à destination de l'Europe.
-Plusieurs mariages sont à l'horizon pour les jours gras. Entre autres, celui de M. Rabouin de St-Léon à Mlle Rivard de Ste-Ursule, Casanbon à Mlle Turner, et Jos. Déziel à une veuve de St-Charles de Mandeville.
NAISSANCES
Jos. Joachim-Maurice, enfant de Fiedly Lambert et de M.-Anne Gélinas, Parrain, Maurice Malbecq, marraine Diane Lambert.

AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE

Le chiffre indicateur des prix de gros calculé par le bureau fédéral de la statistique suivant l'importance commerciale de 236 produits, accuse une baisse prononcée pour janvier. L'augmentation est de 4,3 points, le chiffre indicateur ayant progressé de 160,9 en décembre à 165,2. Le prix de quatre-vingts produits a monté.
Le chiffre indicateur est maintenant au plus haut point qu'il ait atteint depuis août 1921, alors qu'il marquait 155,6.
Dieu n'a fait les grands que pour protéger les petits.
Bosquet.

ST-BARNABE

BAPTEMES
Le 31 janvier a été baptisé Joseph-Réal-Benoit, enfant de M. et Mme Lucien Ricard de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Diamond, grand-parents de l'enfant.
Le premier février, Marie-Thérèse, fille de M. Josué-Ant. Gélinas, cultivateur de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Evariste Gélinas, oncle et tante de l'enfant.
Le 5, Jeanne-Alice-Rollande, fille de M. Adonias Diamond, Parrain et marraine: M. Clément Charette, industriel et Mlle Sara-Anne Matteau, cousin et cousine de l'enfant, de la paroisse de Charette.
MARIAGE
On annonce pour le 16 courant le mariage de M. Alde L. Desautiers, fils de M. Alexandre L. Desautiers, avec Mlle Eva Grenier, fille de M. Philéas Grenier, tous deux de cette paroisse.
PETITES SEPULTURES
Deux sépultures solennelles d'enfants ont eu lieu depuis le commencement du mois: le 3, Rémi Carbonneau, âgé de 2 ans, enfant bien-aimé de M. Eugène Carbonneau; le 7, Louis-Philippe Gélinas, fils de feu Alfred Gélinas, décédé à l'âge de 3 ans.
DECES
Nous avons le regret d'annoncer la mort soudaine de Dame Exilina Grenier, épouse d'Albert Bournival, décédée à l'âge de 37 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu le 6 courant au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.
Elle laisse, outre un époux très éploré, huit enfants en bas âge.
Nos plus vives sympathies à la famille.
HEUREUX CHASSEUR
M. Roméo Gélinas, un jeune cultivateur du rang St-Joseph, a fait la capture d'un beau renard de couleur dite "croisée-argentée". Nos félicitations.

MAKAMIK

EN DELEGATION
MM. Jos. Lépine et Henri-A. Leclerc représentants officiels du Conseil et MM. P. Boissonneault et Dr J.-A. Bertrand, maire, sont partis pour Québec, Montréal et Ottawa pour différentes questions importantes savoir chemins, aqueduc, etc., etc.
EN VOYAGE
Mlles Gertrude et Liène Caron en promenade chez des parents à St-Tite et aux Trois-Rivières.
NAISSANCE
Chez M. Arthur Houle un fils baptisé: Arthur.
TEMPERATURE
Un temps doux et une fonte de neige comme jamais n'en a connu l'Abitibi. On se croirait en avril et cela dure déjà depuis cinq jours. La neige a baissé considérablement.
SEPULTURE
Perdu un bébé chez M. Ph. Cossette.

MASKINONGE

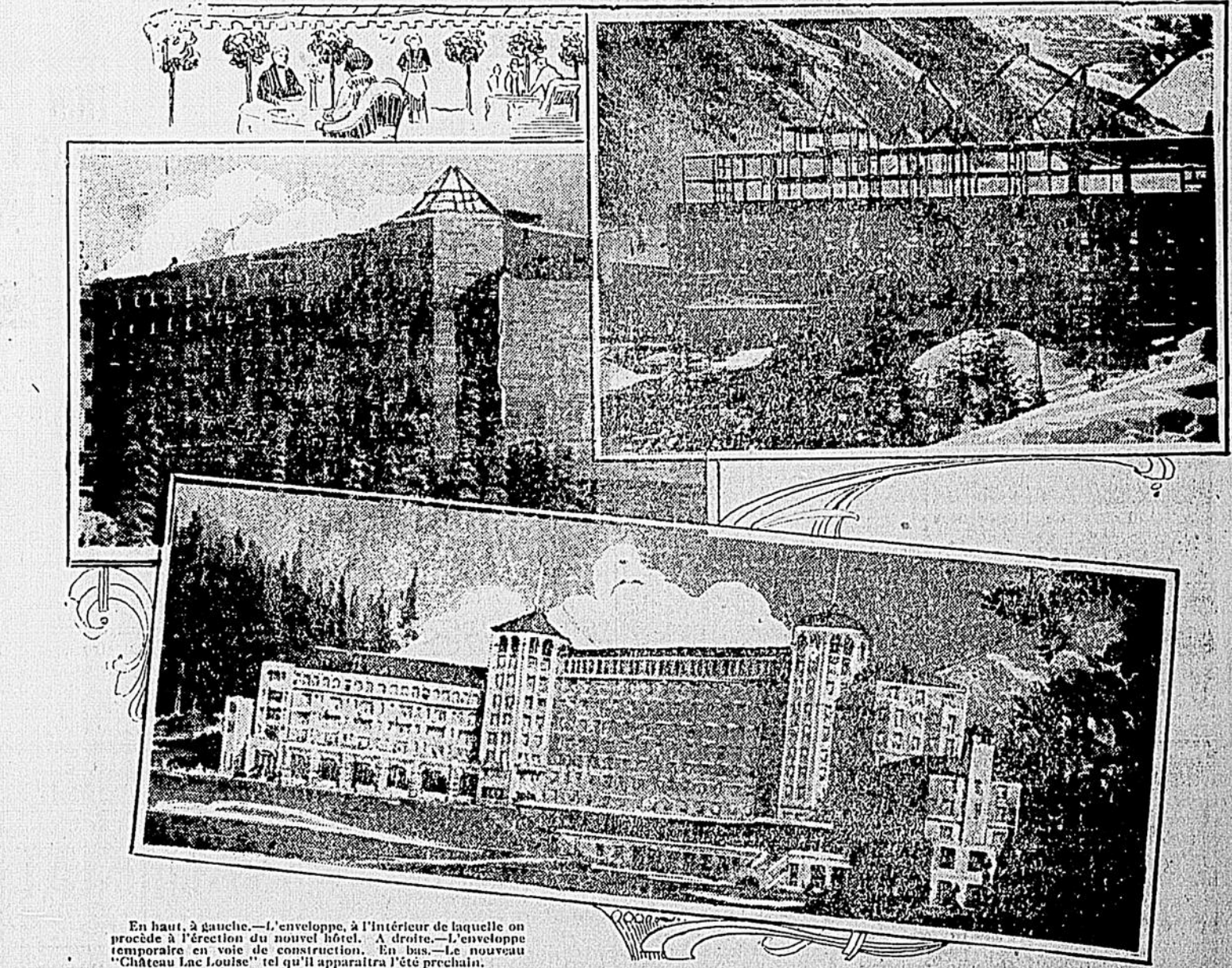
MARIAGE
Mardi le 3 février a été béni le mariage de M. Antonin Laurendeau fils de Mme Vve S. Lauendeau, avec Mlle Marie-Alice de Carufel, fille de M. Joseph Sicard de Carufel. Le mariage a été béni par M. le Chanoine F. Béland curé, un joli programme de chant a été exécuté pendant la messe du mariage.
Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.
BAPTEMES
Joseph-Fernand, enfant de Joseph Lacombe et Anna Provost, Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lacombe, grand-parents.
Marie-Eva-Jeanne-d'Arc enfant de Freddy Desautiers et Mélanie Gervais, Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Gervais, grand-parents.
Joseph-Alphonse-Bertrand, enfant de Omer Déziel et Marie-Anne Livernoche, Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Baill, de Ste-Ursule, oncle et tante de l'enfant.
SEPULTURES
Gérard, à l'âge de quatre mois, enfant de Sylvain Gervais et Albertine Lupien.
-Rosanie et Marcel à l'âge d'un mois, enfants jumaux de M. Joseph Lemyre, agent d'assurances à Trois-Rivières et de Philomène Bastien.
FUNERAILLES
Le 4 février ont eu lieu les funérailles de Mme Hormisdas Thibodeau.
NOUVEAU MAIRE
M. Louis Bélair a été élu maire de la paroisse en janvier dernier. Il remplacera M. Beaujeu sortant de charge. Nos félicitations.
-Mlle Adéline Magnan est allée passer un quinzaine à Nicolet chez sa sœur Mme J. Cardinal.
-Mlle Thérèse Caron est revenue d'une promenade de quelques jours aux Trois-Rivières.
O Mère de l'Agneau, votre cœur est doux comme le miel... O Mère, gardez dans votre cœur si bon les cœurs de ceux qui vous prient... O Vierge qui ravissez les cœurs, donnez à ceux qui chantent votre cœur, que leurs cœurs soient un jour ravis au ciel pour y goûter les joies suprêmes.
Bx Jean Eudes.

CHATEAU LAC LOUISE

En haut, à gauche, l'enveloppe, à l'intérieur de laquelle on procède à l'érection du nouvel hôtel. A droite, l'enveloppe temporaire en voie de construction. En bas, le nouveau "Château Lac Louise" tel qu'il apparaîtra l'été prochain.



Le Froid n'est plus un Obstacle pour la Construction Moderne



La reconstruction de l'hôtel du Pacifique Canadien au lac Louise, partiellement détruit par un incendie il y a quelques mois, suscite beaucoup d'intérêt parmi les architectes et les constructeurs de l'Amérique entière, en raison de l'endroit excessivement élevé où est situé l'édifice, ainsi que des conditions climatiques auxquelles on a à faire face pour l'exécution des travaux.
Aussi d'inaugurer la saison de 1925 avec un hôtel entièrement terminé, la Compagnie a voulu que les travaux soient poussés avec la plus grande activité durant toute la froide saison, malgré la rigoureuse température qui règne en hiver en ce point élevé des montagnes Rocheuses, où il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre à 56 degrés sous zéro. Car le lac Louise est situé à plus d'un mille au-dessus du niveau de la mer, au sein de montagnes éternellement couvertes de neige et de glace.
Plusieurs experts en construction des Etats-Unis, qui ont déjà eu l'avantage de visiter la populaire villégiature durant les mois de l'été, entretenant, au début, certains doutes sur la possibilité de continuer cet hiver, les travaux commencés l'automne dernier. Selon eux, le froid extrême allait être un obstacle incontrôlable au coulage du béton, qui entre pour la plus grande partie dans la construction de l'édifice. Pour parer à cet inconvénient, les constructeurs ont eu recours à un moyen assez original et sûrement peu souvent employé. Ils ont élevé une immense enveloppe de planches recouvertes de papier goudronné, qui forme comme un gigantesque capuchon au-dessus de l'espace que doit occuper l'hôtel. A l'intérieur, des milliers de pieds de tuyaux à eau chaude assurent une température favorable pour le coulage et le séchage du béton. Cette enveloppe a dix étages de hauteur et est percée de multiples fenêtres qui fournissent à l'intérieur une clarté suffisante. Grâce à cet ingénieux stratagème pour vaincre les rigueurs du climat, le travail des ouvriers n'est aucunement retardé.
Les constructeurs ont encore à surmonter la difficulté que présente en cette saison le transport des matériaux. Le lac Louise est situé à 3 1/2 milles du chemin de fer du Pacifique Canadien, auquel il est relié par une voie étroite servant au transport des touristes en été. Cette voie s'élève à partir de la gare à quelques centaines de pieds d'altitude, en déroulant ses méandres à travers la forêt. C'est par là que doivent passer tous les matériaux, malgré l'épaisseur de la neige.
L'extension que le Pacifique Canadien fait actuellement ériger au lac Louise, permettra au Château de loger quelque 700 visiteurs durant la belle saison. Elle est entièrement à l'œuvre du feu et possèdera tous les perfectionnements et le confort des hôtelsiers des grandes villes. Les plans sont de MM. Barrett et Blakeley, de Montréal, et les travaux sont effectués par MM. Carter-Halls et Aldinger, de Winnipeg.

ST-CHARLES-MANDEVILLE

Etaient de passage à St-Cuthbert dimanche dernier, M. Fortunat Paquin de Mandeville et M. Agapit Paquin de St-Didace en visite chez M. Philibert Fafard et chez M. Charles Dufault.

Quatre piastres de Carnol obtint ce que des centaines de piastres ne purent accomplir.

Mr. James Kenny, d'Ottawa, décrit très clairement les bienfaits du Carnol contre les maux d'estomac quand il écrit: "Pas un homme ni une femme qui souffre de l'estomac et des maux qui en découlent ne peut être fort, l'indigestion et une nutrition déficiente. Quand l'estomac est malade on ne retire pas toute la valeur des aliments et la nourriture constitue la source de toute force physique. Quand un homme, une femme ou un enfant, ne se sent pas parfaitement bien, éprouve des malaises d'estomac, je lui conseille de prendre du Carnol et d'obtenir le soulagement. Quand une personne est nerveuse, découragée et n'assimile pas sa nourriture elle a besoin de Carnol. Il fera ce qu'il a fait pour moi et pour nombre d'autres, le rétablira dans la santé et le bonheur." M. Kenny ajoute: "J'ai souffert gravement deux ans, de l'estomac pendant deux ans. Mon état était tellement souffrant que les mains et les lèvres m'enflaient, j'avais mauvaise haleine, ni appétit, ni sommeil, je me sentais constamment comme drogué. La vue me manquait, et je dus payer quinze dollars pour des lunettes afin de con-

tinuer à travailler. J'essayai presque tous les remèdes connus sans bénéfice permanent. J'étais à peu près découragé quand la santé frappa à ma porte déguisée sous les pages d'un de vos petits livres sur le Carnol. Je résolus d'en essayer une bouteille. J'en achetai trois autres. A peine eu-je vu la moitié d'une que ma toux cessa, je crachais moins et la mauvaise haleine était disparue. Je prends maintenant ma quatrième bouteille et me sens un autre homme. J'ai mis de côté mes verres, je ne sens plus de douleurs ni de maux de tête, et j'accote les plus forts au travail. J'ai bon appétit, je mange de tout et je dors comme une biche. Avant de prendre du Carnol j'étais maussade et difficile et ne pouvais pas garder d'amis. On m'appelait le maussade, mais aujourd'hui je suis toujours prêt à m'amuser et à rire. On ne peut trop recommander le Carnol, puisque j'ai dépensé des centaines de dollars en remèdes sans soulagement durable. J'affirme avec plaisir que les quatre piastres dépensées pour du Carnol constitue le meilleur placement que j'ai fait." J. Kenny, 158 Isabella St., Ottawa, Ont. 8-21

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

FUNERAILLES DE MME M.-J. FERRON

Grand'Mère, 17. — Mercredi matin ont eu lieu, en l'église de St-Paul de Grand'Mère, les funérailles de Madame Moïse-F. Ferron. La défunte était très estimée, et une foule d'environ 500 personnes voulut lui donner un dernier hommage de sympathies en accompagnant sa dépouille mortelle à son dernier repos.

Elle laisse pour le pleurer son époux, Moïse-J. Ferron, contremaître à la Laurentide Co., cinq enfants, Donat, juvénile des Frères de l'Instruction Chrétienne, Georges, Fernand, Paul et Thérèse; sa mère, Mme Vve Maxime Ferron, d'Yamachiche, une sœur Mme Napoléon Blanchette, Grand'Mère; cinq frères, Hormidas, Donat, Wilfrid, Forest, Emilie.

Le cortège funèbre, sous la direction de M. Rémi Hérad, s'avancait précédé de deux hommes de police, le chef Benoit et le constable Gélinas. Les porteurs étaient: MM. Hormidas, Donat, Wilfrid, Emilie Ferron; ses frères, Napoléon Blanchette et Pierre Ferron, ses beaux-frères.

Conduisaient le deuil son époux, Moïse J. Ferron, ses cinq enfants, ses beaux-frères, Joseph-M. Plouffe des Trois-Rivières, et Cléophas Delorme, du Lac à la Tortue; et ses cousins, Herménégilde St-Yves, Grand'Mère, Dionis et Lionel St-Yves, St-Léon, Léon Desaulniers, La Gabelle, Dolphis Lessard, Ste-Ursule, Joseph Lajoie, Yamachiche; ses neveux, Arthur et Hormidas Ferron, Grand'Mère, Frank Ferron, Charles-Edouard et Albert Plouffe, Jean-Baptiste Morin, Trois-Rivières; Frank et Arthur Lessard, Ste-Ursule, Léon Dubois, St-Maurice, C.-E. Champagne, Grand'Mère.

Mesdames Omer Morin, Joseph M. Plouffe, Cléophas Delorme, Vve Séverine Frron, Vve Harry Ferron, belles-sœurs de la défunte et tertiaires, tenaient les coins du poêle.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lamy, assisté de MM. les abbés Deschênes, curé de St-Jean-Baptiste, et Brunelle, vicaire à l'église St-Paul, comme diacre et sous-diacre. Un chœur de chant composé des élèves des frères et de la chorale de la paroisse rendit une messe grégorienne harmonisée. Les solistes furent: M. Jos. Gignac, Misericord; M. Welfie Peterson, Sanctus et Agnus Dei; Jean Petit, "Pie Jesu"; M. Albani Castonguay, communion; le mpsyotr J.-P. Lalonde, "Bierge Sainte"; Le professeur Leclerc touchait l'orgue.

Un groupe de Zouaves et un groupe de Chevaliers de Colomb représentaient ces organisations.

Parmi la nombreuse assistance de parents et d'amis, on remarquait: M. Thomas Bellemare, Yamachiche; Mme Vve Hilaire Paquin, Mme Honoré Leclerc, St-Marc de Shawinigan; Dr Arthur Ferron, MM. Adélaïde Hélie, N.-B. Lovett; Alfred Garceau, Dionis St-Yves, Mlle Cordélie Lessard, A. Lefebvre, avocat, Hormidas Lampron, notaire J.-H. Desroches, Dionis St-Yves, J.-A. Carignan, J.-L. Champigny, Jos. Nobert, Jean Petit, T. Latour, A. Dumont, Alfred Courtois, E. Bourassa, A. Hubert, M. Normandin, A. Clary, M. René Ringuet, Mme Bellavance, A. Surprenant, A. Rheault, Donat Lamarche, Olivier Cloutier, Mme Léon Dubois, Mme Herménégilde St-Yves, Mme Arthur Ferron, M. Martin, G. Langlois, Armand Troussard, J.-A. Peltier, Achille Gagnon, Adam Lapolice, Antoine L'Heureux, St-Tite, J. Lemire, M. Hogue, Adrien Grenier, Ernest Champoux, Emilie Charette, Adrien Cloutier, P. Vincent, M. Grenier, H. Deschamps, M. Bacon, M. Sigman, capitaine de corps des Zouaves, P. Rivard, V. Tétrault, D. Leduc, les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne et leurs élèves.

REVENUS DE RETRAITE (De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — Un groupe de nos concitoyens sont revenus dernièrement du Cap de la Madeleine où ils ont suivi une retraite fermée de 3 jours chez les Révérends Pères Oblats, du Cap de la Madeleine. Tous nos concitoyens nous sont revenus enchantés et ne tarissent pas d'éloges sur l'Oeuvre des Retraites fermées.

Le directeur des retraitants fut le Rév. Père Dalpé, O. M. I., et le président fut le Rév. Père Decelles, O. M. I. Ces retraitants furent: MM. J.-O. Pelletier, Léo Dugal, Dr J.-D. Paquin, Dosithe Leduc, J.-L. Champigny, Amédée Roy, Thos. L. Tremblay, Fred. Gélinas, J.-R. Laflamme, Henri Parenteau, J.-W. Chiasson, J.-H. Nobert, Xavier Nobert, Jos. Lessard, Adolphe Allard et Athanase Gélinas.

PAS SI PIRE (De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — D'après des statistiques récentes il appert que Grand'Mère ne compte que 125 logements vides. Pas si pire, et nos possédants qui disaient 30

Notes Sociales de Grand'Mère

La Révérende Sœur Thérèse, Supérieure du Couvent de St-Tite, accompagnée des Demoiselles Corinne, Cécile et Yvonne Dessureault étaient en visite chez M. et Mme J.-P. Emile Dessureault au commencement de la semaine.

M. J.-P. Gilles Dessureault, de St-Tite était aussi de passage en cette ville dimanche dernier en route pour Montréal.

M. Antoine L'Heureux, de St-Tite était aussi de passage en cette ville mardi dernier en route pour les Trois-Rivières.

M. Emile Pronovost, M. Georges Matteau et Mlle Jeanette, Antoinette et Anita Matteau sont revenus d'une courte promenade chez des parents à St-Barnabé.

M. Alfred Broutille, de St-Narcisse de Champlain était l'hôte de sa fille Mme J.-C. Beauséjour ces jours derniers.

Mme J.-A. Desbiens est en promenade pour quelques semaines chez son frère le Dr A. Beauséjour, de Hailybury, Ont.

Mme Dr J.-A. Colin est partie ces jours derniers pour une promenade de quelques semaines à Timmins, Ont., chez des parents.

M. P.-O. Trudel, de St-Tite, était de passage ici ces jours derniers.

LES QUILLES A SHAWINIGAN

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 17. — Le "Dollard" et les "Héros" de la Ligue de la cité se sont rencontrés jendi soir aux salles Saisis, et comme résultat la victoire est allée aux Héros qui ont gagné les deux dernières parties après avoir perdu la première par deux points. Caron, des "Héros" a joué une partie simple de 212 mais malgré cela il n'a pu atteindre le total de 500.

Table with columns: DOLLARD, HEROS, Recidivistes, ALUMINIUM. Lists names and scores for various sports teams.

HEROS Leclerc O. 137 152 163-452 Poirier D. 163 155 115-433 Caron A. 163 123 212-498 Bourque R. 140 120 -260 Dessureault 151-154 Dumame A. 143 173 192-508 746 723 836 2395

RECIDIVISTES Laurent A. 121 158 158-437 Laurent Al. 105 93 162-360 Boisclair 129 111 119-362 Laroche J. 171 146 115-432 Salois Ad. 125 145 111-381 651 656 665 1972

ALUMINIUM Vincent B. 92 88 121-301 Beaudet H. 99 146 114-359 Auger P. 96 133 100-329 Beaudet E. 115 91 75-284 Gill 151 167 122-443 556 628 532 1716

PAS DE REUNION (De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — Les Chevaliers de Colomb de notre ville n'ont pu avoir leur réunion régulière du mois, mardi soir dernier, à leurs salles, plusieurs de leurs officiers et membres étant ce soir-là en retraite fermée au Cap de la Madeleine.

APPELS DES POMPIERS (De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — Nos pompiers furent appelés deux fois consécutives dernièrement pour des feux de cheminée l'un à la résidence de M. Adem Grenier, rue St-Jacques et l'autre à la résidence de M. Prime Massicotte, rue St-Alphonse. Il n'y eut aucun dommages, nos pompiers arrivant à temps sur les lieux pour sauvegarder ces propriétés.

MARIAGE DECORMIERS-DELISLE

(De notre correspondant) Chutes Shwinigan, 17. — En l'église de St-Pierre, mercredi de nuit, M. E. Alide Denise, ingénieur de la cité de Shawinigan Falls, fils de feu Georges Delisle, ancien député du comté de St-Maurice à la Législature, unissait sa destinée à celle de Mlle Berthe Desormiers, fille de M. et Mme Napoléon Desormiers de cette ville. M. Desormiers servait de témoin à sa fille et la mariée était accompagnée par son frère, M. Antonio Delisle. La mariée portait une superbe robe, d'American beauties.

Le mariage fut béni par M. le vicaire J.-I. Cossette.

Pendant la messe qui suivit la bénédiction nuptiale, un beau programme musical fut exécuté par des amis des nouveaux époux. M. H.-A. Beaudet chanta "L'Angelus du Mariage" "Noel du Mariage" fut rendu par M. le Dr A.-V. Therrien, qui chanta également en duo avec Mme Therrien: "Ave Maria" de T. Dubois. Un solo de violon fut rendu par M. le Dr R. Gatién qui exécuta avec brio "Adoration", de Borowski. Mlle Rachel Garceau touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, il y eut chez les parents de la mariée une réception toute intime à laquelle étaient présents: M. et Mme Alphonse Garceau, Dr et Mme A.-V. Therrien, Mlle Alice, Lauréat et Marie-Ange Arsenault, Mlle Alice, Eva et Clothilde Lambert, MM. Dr R. Gatién, D. Cartier, Jules Saucier, S. Lambert et René Bélanger.

Les nouveaux époux, accompagnés des meilleurs vœux de leurs amis, sont partis le même jour, pour un voyage d'une quinzaine à New-York.

UNE LICENCE DE BIÈRE A SAINT-JEAN-BAPTISTE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — Une requête contenant 67 signatures de contribuables de la Municipalité de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère a été présentée dernièrement au conseil par M. J.-E. Boyer, négociant de cette paroisse pour obtenir du conseil l'autorisation de tenir une licence pour la vente, en détail, des bières et vins.

En conséquence le conseiller Isidore Paquin a donné avis de motion qu'à la prochaine séance régulière du conseil, en mars prochain, il proposera l'adoption d'un Règlement pourvoyant à l'octroi de telle licence, le dit Règlement devant être soumis aux électeurs pour approbation, par voie de referendum.

On s'attend à ce qu'une forte opposition s'objecte à l'adoption de ce règlement.

PREMIERE CLINIQUE INFANTILE A SAINT-JEAN-BAPTISTE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — M. le Dr J.-E. F. Paquin, Chef du Bureau de Santé de notre ville, a ouvert, lundi, dans la salle du conseil de St-Jean-Baptiste sapremière Clinique Infantile et pré-natale pour le bénéfice des contribuables de la paroisse voisine. Tout annonce que les gens de St-Jean-Baptiste comprenant toute l'importance de ces cliniques pour l'intérêt de la santé de leurs enfants sauront encourager ces cliniques.

POUR REFUS DE POURVOIR

(De notre correspondant) Gand Mère, 17. — Un certain individu étranger du nom de Pilot de St-Timothé a comparu devant M. le Recorder Arthur Lefebvre pour répondre à une plainte déposée par son épouse, pour refus de pourvoir. L'individu a été arrêté à Shawinigan Falls par le Chef de police Benoit, de cette ville. La sentence est suspendue.

WHIST-CONCERT

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 17. — Mercredi prochain, 18 février, les Chevaliers de Colomb donneront un grand Whist-Concert à la salle de l'Académie St-Bernard. Les billets pour cette soirée sont en vente depuis quelques jours et s'épuisent très rapidement, ce qui fait augurer d'un beau succès.

Quelque criminel que soit un pêcheur, Dieu le souffre avec patience et, s'il le lui demande, lui accorde avec bonheur le pardon de ses péchés. Sainte Gertrude.

Notes Sociales de Shawinigan

M. A.-J. Memmier est allé aux Trois-Rivières hier.

M. Donat Lord, de retour d'un voyage à Montréal.

Le chef de Police, M. J.-N. Longval est allé en voyage d'affaires à Montréal cette semaine.

M. le notaire G. E. Ladoucan, de retour de Québec.

M. le notaire J.-H. Nap. Desautniers, de retour de Montréal.

M. J.-A. Bernier, gérant de la vité de Grand'Mère, de passage en notre ville jeudi.

TABLEAU D'HONNEUR

(De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — Le tableau d'Honneur pour les élèves des Pensionnat et Externat des Révérends Dames Ursulines est le suivant pour le mois de janvier écoulé.

PENSIONNAT Classes françaises: 7ème année: Georgette Maltais, Laurette Landry; 6ème année: Rachel Thiffault et Florence Gagnon; 5ème année: Lucille Thiffault; 4ème année: Marguerite Champigny; 3ème année: Marcelle Hélie, Marguerite Bellemare; 2ème année "A": Madeleine Nicole et Thérèse Dostaler; 2ème année "B": Violette Lefebvre, Françoise Desroches; 1ère année "A": Gabrielle Ferron, Marguerite Aboud; 1ère année "B": Claire Champigny, Helen Neville; Cours préparatoire: Marguerite Boredeau, Suzanne Bourassa.

EXTERNAT Classes anglaises: 5th grade: Helen Theberge, Marguerite Thèberge; 4th grade: Lucienne Grenier, Roland Champigny; 3rd grade: Germaine Veillette, Marguerite Champigny; 2nd grade "A": Carmen Lemoine, Marguerite Bernard; 2nd grade "B": Helen Aboud, Yvette Bellemare; 1st grade "A": Rachel Thiffault, Emérentine Bélanger; 1st grade "B": Violette Lefebvre, Jeannette Bédard; 1st grade "C": Marguerite White, Helen Neville; Cours préparatoire: Fernande Godbout, Agathe Therrien.

EXTERNAT Classes Françaises: — 7ème année: Germaine Saucier, Rosie Massicotte; 6ème année: Mabel Hagan, Thèa, Bellemare; 5ème année: Florence Côté, Diane Roy; 4ème année (a) Bibiane Lahaye, Yvonne Normandin; 4ème année (b) Joséphine Fugère, Alice Ricard; 3ème année (a) Alice Lefebvre, Florence Poudrier; 3ème année (b) Yvonne Massicotte, Germaine Vanasse; 2ème année (a) Cécile Bourassa, Alice Boucher; 2ème année (b) Eliane Gauthier, Yvette Quesnel; 2ème année (c) Thérèse Doyon, Marie-Rose Gervais; 1ère année (a) Simonne Vanasse, Clémence Cloutier; 1ère année (b) Marie-Jeanne Morin, Marie-Rose Therrien.

UNE KERMESS

(De notre correspondant) Grand'Mère, 17. — Les Zouaves de notre ville donneront tout probablement au commencement de Mars prochain une grande kermesse dont les recettes serviront à aider au paiement de la construction de leur Manège. Cette kermesse se donnera dans le Manège et les Enfants de Marie de notre ville aideront à l'organisation de la fête.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute. Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE 148a, rue Notre-Dame. Téléphones: Bureau: 1508 Entrepôt: 437

NOUS SOMMES TRES RICHES EN CHARBON

Nous en avons pour des milliers d'années à venir

Toronto, 6. — Le Canada possède de charbon de toutes sortes pour des milliers d'années à venir, au taux de la production et de la consommation actuelles, soutient le professeur de géologie économique, E. S.-S. Moore, de l'Université de Toronto. Il évalue à trois trillions de tonnes nos ressources en charbon.

"Il est malheureux cependant, dit-il, que ces dépôts soient sur les frontières orientales et occidentales du pays, tandis que soixante pour cent de la population vit à l'intérieur. Le transport est la clé de la situation, parce que les mines canadiennes peuvent difficilement lutter avec les mines américaines plus avantageuses sous le rapport des distances."

Le professeur Moore croit qu'en ouvrant le Saint-Laurent aux bateaux de fort tonnage cela améliorerait considérablement la situation.

FORT INCENDIE A ST-HYACINTHE

Il se déclara à l'édifice du "Courrier" dimanche matin, à 4 heures. — Dégâts assez lourds

St-Hyacinthe. — Un violent incendie qui a exigé plus de deux heures de travail de nos pompiers s'est déclaré hier matin à 4 heures à l'imprimerie Comptabilité, Limitée, immeuble du "Courrier" et pendant un instant on a cru à une nouvelle catastrophe du genre de celle du 1er janvier. Heureusement, le travail acharné des pompiers a évité une conflagration et les dommages qui auraient pu être plus considérables ne s'élevèrent qu'à environ \$10,000 partiellement couverts par les assurances.

Un fil électrique dans une salle au-dessus de l'imprimerie servait la cause de l'incendie. Les pompiers ont pu retourner aux casernes vers 6:30 heures. Le "Courrier" n'a eu à souffrir que de dégâts par l'eau et on ne croit pas que cela retarde l'impression du numéro de cette semaine.

SIGNES INFALLIBLES DU PRINTEMPS

Owen-Sound, 9. — S'il faut se fier aux oies sauvages et aux gronouilles, le printemps sera précoce. La première volée d'oies a passé sur Owen-Sound, hier, se dirigeant vers le nord. Quelqu'un affirme avoir vu des gronouilles sauter près d'un étang. Ce sont là signes infallibles du printemps d'après les anciens.



Servez-vous du Savon Baby's Own. Le meilleur pour Bébé et pour Vous.



Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection. Nous nous servons de la méthode merveilleuse de Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur. Dr Ed. Buisson 20, -- rue Des Forges, -- 20 Les Trois-Rivières.

DIMINUTION DE NOTRE DETTE

Le bilan financier du Dominion pour le mois de janvier, accuse une diminution de la dette nette du Canada de \$2,274,366, comparativement à une diminution de \$1,149,495 en janvier 1924. La dette du Dominion est actuellement de \$2,415,471,564.

Les dépenses ordinaires, pendant les dix mois terminés le 31 janvier, ont baissé de \$5,571,068, comparativement aux dix mois correspondants de l'exercice précédent. A la fin de janvier, elles étaient de \$257,122,815 en comparaison de \$262,693,883 durant la période correspondante. Les intérêts sur la dette publique se sont élevés à \$116,020,802, près de trois millions de moins que durant les dix mois correspondant de l'exercice précédent. La somme de \$25,860,200 a été versée en pensions.

Les revenus ordinaires ont diminué de \$50,210,029. Ils se totalisent par \$286,888,191 comparativement à \$337,098,220 le 31 janvier 1924.

APPRENONS A MANGER

Tel est le thème pédagogique qu'a pris Me Marcel Labbé qui, par l'intermédiaire de la radiophonie, donne aux écoliers des leçons de gastronomie pratique.

Il a même émaillé une de ses causeries de douze préceptes qui doivent être comme les commandements du parfait mangeur. Parmi ces sages conseils se trouve celui-ci: "Mange à heures fixes, mastique avec soin, repose-toi après le repas." C'est évidemment plus facile à dire qu'à faire.

"Pour grimper, aux sommets, mieux vaut une tablette de chocolat ou un sucre de pomme qu'un bon bifteck." Avis aux alpinistes!

Un troisième: "Il faut boire de l'eau pour laver son intérieur comme on lave sa peau". Et enfin:

"Mange tes aliments bien cuits, ils prennent de la saveur, de la digestibilité et moins de toxicité".

Il n'y a pas de Thé plus pur que le Délicieux



Sa fraîcheur merveilleuse se dégage de chaque tasse fumante qu'on en sert. Noir, Vert ou Mélangé. 11615P

UN MOT A PROPOS DE COCOA

Comme breuvage quotidien pour la famille, le cocoa ne peut jamais être assez apprécié. Il est appétissant et nourrissant, et surtout facile à préparer.

Nous avons toujours en mains les Cocoa Bakers, Fry's & Cowan et Victoria.

Le Cowan Instantané est de préparation très facile, vous n'avez qu'à ajouter de l'eau bouillante, de la crème et du sucre. Nous en avons aussi en sac que nous vendons à 2 lbs pour 25c.

ULD. CARIGNAN Téléphone 122 Epicerie-Licencié 22, rue Badeaux.

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL NEW-YORK ET CHICAGO. 6 RUE HART, Les Trois-Rivières

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE



Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant. Essayez notre pain une fois et vous nous en donnerez des nouvelles.

La Boulangerie Moderne Tél. 321 47, Volontaire.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.



DE TOUT UN PEU

MA MERE

Il existe, en ce monde, une personne chère
Dont la vie est pour nous un temps de vrai bonheur.
Mais dont la mort fait naître un éternel malheur
Et cet être adoré — c'est à chacun, sa mère.

Vous, vénérable mère, à qui je dois, ma vie,
Vous, dont les tendres soins furent pour moi si doux,
Comment pourrai-je, un jour, les énumérer tous,
Vos immenses bienfaits? Dites, mère chérie?

Vos veilles, vos chagrins, vos nombreux sacrifices,
Vos peines, vos douleurs et vos afflictions,
Vos souffrances, vos pleurs et vos privations,
De votre amour pour moi quels visibles indices!

Lorsqu'enfant au berceau, j'ignorais tout le monde
Et ne distinguais pas les gens autour de moi,
Je sentais en mon cœur, je ne sais quel émoi
Lorsque vous me pressiez sur vous une seconde.

Où! je vous distinguais seule au milieu des autres
Quand vous veniez vers moi pour me prendre en vos bras
Je me souciais toujours que je ne voulais pas
Accepter de baisers si ce n'étaient les vôtres.

En dépit de mon âge, oh! déjà, douce mère,
Mon cœur à votre égard battait d'un grand amour,
Il se sentait heureux le soir de chaque jour
Lorsque vous m'endormiez en disant la prière.

Jamais, oh! non, jamais, ô vous, mère que j'aime
Vos fils n'oubliera vos soins et vos bontés
Et vos nombreux bienfaits en mon âme incrustés
Me feront souvenir de votre amour extrême.

Puis tard, lorsque la mort vous aura moissonnée
Et qu'au ciel pour toujours vous jouirez de Dieu,
Tout bas — je pourrai dire, admirant le ciel bleu:
"Mère — c'est pour ce lieu que votre âme était née."

Hercule GYROUX.

"Extr. de 'Soupirs et Sourires'."

LA GRAPHOLOGIE

CONDITIONS: — 10. Ecrire sur du papier non réglé; 20. Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et non copiée; 30. 25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 40. 50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis attendre patiemment son tour.

NOTE: — Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préféreront ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Cécile. — Elle est pratique, économique et elle a de l'ordre, sans minutie, toutefois. Elle doit aimer la contradiction et elle défend bien ses opinions. Peut-être est-elle un peu obstinée parfois, mais sans rudesse cependant. Elle est énergique et possède une volonté assez ferme. Ce n'est pas une inactive. Mais elle est un peu orgueilleuse et légèrement autoritaire. Elle est curieuse mais ce n'est pas chez elle de grandes indiscretions. Aime à se renseigner. Assez cultivée. Elle peut être très charmante quand elle veut, mais elle est un peu

capricieuse ce qui la rend moins aimable.

Gérard. — Manque de réflexion et se fie peut-être beaucoup à son imagination, qui est parfois trop vive. Capable de dévouement pour ceux qu'il aime. Il est parfois entêté dans ses idées et il contredit facilement. Aimable caqueur. Un peu d'égoïsme. De la gaieté et de la belle humeur. Font rechercher sa compagnie. Ne raconte pas ses affaires au premier venu. Tenace et peut-être un peu rancunier, sans malice, cependant.

Sybil SOLITI.

Miettes de Littérature

CONSOLATIONS QUE PORTE LA BONTE

On peut vivre parmi les foules et sentir en son cœur les cruels abandons de la solitude. La solitude du cœur est un douloureux mystère, dont celui qui en souffre ne trahit pas toujours le secret. La sensation n'en est pas également vive pour tous; elle est d'autant plus aiguë que les âmes ont une culture plus élevée. Pour se guérir du malaise de cette solitude intérieure, l'homme, d'ordinaire, ne se suffit point à lui-même. Une orgueilleuse misanthropie, s'il s'y réfugie, accroît le mal au lieu d'y remédier. Une puissante foi religieuse, chez les âmes d'élite, comble il est vrai, tous les vides du cœur, y en rendant Dieu présent. Mais, outre que peu d'âmes sont assez désintéressées pour se contenter de Dieu, Dieu se plaît le plus souvent à les visiter et à les soutenir sous la forme d'amitiés pures. Elles ne sont plus seules, alors, leur cœur n'est plus une maison abandonnée, l'ennemi ne dévore plus leurs heures; la joie fleurit chez elles et, avec la joie, renaît la vie féconde. Heureux donc ceux qui trouvent sur leur route l'amitié! Qu'ils ne lui ferment point leur porte, mais qu'ils l'accueillent comme un génie bienfaisant au foyer de leur cœur.

(«La Bonté») Abbé Guibert.)

Les journaux jaunes conteurs d'histoires malpropres

Or, tout ce qui tend à déprécier ce qui tient proprement à la pureté morale et chrétienne pour mettre en relief ce qui peut flatter l'indépendance de l'esprit et le goût des concupiscentes mauvaises, travaille contre l'autorité dans la famille, contre le respect dû à la femme et à la jeune fille dans la société, contre la sauvegarde des enfants au foyer.

Il est bien peu de familles où la mère et le père souffriraient un désagrément de paroles inconvenantes, encore moins un conteur d'histoires malpropres. Au nom de leurs enfants ils lui imposeraient silence.

Ce serait un beau chahut, si un jour l'on découvrait que, dans une école, une institutrice, la classe finie, garde, prêter d'elle, les enfants pour leur raconter des histoires de vols, d'adultères, de viols, et d'intrigues passionnelles.

Comment se fait-il que tant de parents admettent le journal à venir raconter au foyer, chaque soir, après souper, tout bas, au petit garçon ou à la petite fille, des saletés que le père et la mère ne voudraient pas laisser répéter tout haut? Insouciance, inconscience et aveuglement dont on cherche vainement l'explication.

(«Sur les Remparts»)
Abbé Lavergne.)

Louis Veillot

Quel est ce journaliste, écrit Henri Ghéon, dont cinquante ans après sa mort, on songe encore à commenter la prose, dont, même, on ne craint pas d'éditer les œuvres complètes en un grand nombre de volumes copieux et compactes? Mis à part Paul-Louis Courier, nul homme du métier n'a rendu, ni sans doute ne méritait l'hommage rendu. Louis Veillot par une postérité exigeante. C'est qu'il a su sauvegarder, en toute occasion, l'honneur de l'esprit français; c'est qu'il ne fut ni un bâclé, ni un sophiste; c'est qu'en lui le polémiste ne rompit jamais avec l'écrivain, ni l'écrivain avec l'homme, ni l'homme avec le chrétien. Une chrétienté qui était le nom du Christ, voilà le type de fidèle qu'il est urgent de proposer, entier, courgeux, implacable, celui qui a osé écrire, en un temps où l'opinion révolutionnaire permettrait encore quelques illusions: «Le monde sera socialiste ou sera chrétien; il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme qui est sa négation, il succombera devant le socialisme qui est sa conséquence.» Que ces paroles scandalisent encore, c'est la preuve qu'elles sont encore nécessaires. Une grande voix catholique nous manque. Réveillons la voix de Veillot.

C'est bien la vertu de santé que Veillot s'est juré de conserver ou rendre au style et par la santé même des dessous: l'homme vivant, sentant, pensant, l'homme croyant.

La Géographie

Très importante est l'étude de la géographie, car le but vers lequel elle vise, c'est un point quelconque d'où est née une patrie, une montagne parlant à l'esprit et à l'âme; un volcan géant, une île célèbre, un cap doublé, des fleuves... des mers... traits d'union de deux hémisphères. L'utilité tient le premier rang parmi les sciences les plus nécessaires; mais pour que le but de la géographie soit atteint il faut que l'enseignement de celle-ci ne se fasse pas d'une manière sèche, aride, mais sous des formes variées. Le travail de la cartographie ou certains devoirs écrits contribuent à développer le jugement chez l'enfant, à aider sa mémoire. Que l'on habitude l'enfant à voyager au moyen de la carte, qu'on soit sûr qu'il y trouve de l'agrément et de l'intérêt.

De la leçon de géographie bien étudiée d'abord par l'institutrice, puis des explications bien données, on verra comme résultat parlant l'étude du catéchisme mieux goûtée: Bethléem, Nazareth, Jérusalem, Cana, le Cénacle, le Calvaire, le Sinaï, etc., tous ces mots diront désormais quelque chose. L'histoire Sainte ne reconnaîtra pas moins l'utilité de la géographie. L'Asie mineure, par exemple, fournira de l'intérêt. Que dire du but et de l'utilité de la géographie en étudiant l'histoire du Canada.

L'enfant saura mieux ce qu'a coûté son pays, lorsque par les observations géographiques il connaîtra les distances à parcourir, les obstacles à franchir, les dangers sans nombre auxquels nos missionnaires, nos religieuses, nos découvreurs s'exposèrent pour féconder un sol nouveau.

Concluons en disant que le but et l'utilité de la géographie c'est de mieux faire aimer la Patrie provisoire et tout ce qui s'y rattache en attendant d'habiter la Patrie céleste où les latitudes et les longitudes sont confondues dans l'immensité d'un Dieu terme de toute orientation.

«Arlette».

de l'Association des Institutrices.

CONSEILS AUX FEMMES

LA CHEVELURE

Disons d'abord, ou plutôt répétons que les cheveux ont besoin de beaucoup d'air, de lumière et de propriété. Pour aérer les cheveux, on se sert, matin et soir, d'un démaillot et d'une brosse pas trop dure.

On les natte pour la nuit afin d'en faciliter l'aération. C'est également une excellente habitude de les laisser flotter librement sur les épaules une heure ou deux chaque matin: on augmente ainsi leur croissance.

Le docteur Sabouraud a constaté que lorsque le cheveu se sec il ne tombe pas, qu'un savonnage bien fait amène, il est vrai, la chute d'un certain nombre de cheveux morts, mais qu'en suite la chute diminue chaque jour jusqu'à ce qu'un nouveau savonnage redonne nécessairement. Les intervalles seront plus grands en hiver, plus rapprochés en été: ils dépendent de la chute ou non des cheveux.

Comment doit-on procéder au savonnage?

Le médecin déjà nommé conseille la manière suivante: «La brosse suffit parfaitement à nettoyer les cheveux, sauf dans les quinze centimètres de leur racine, quand ils existent sur un cuir chevelu trop gras, qui les salit. C'est donc cette longueur de leur base qu'il faut savonner, non le reste.

Pour cela, on partage la chevelure en cinq ou six nattes suivant son volume: on commence à tresser les nattes à quinze centimètres de la peau, et on lie l'extrémité de ces nattes, qui ne seront déliées qu'au moment de les sécher. Ensuite on place, dans une petite auge remplie d'eau, le savon dont on doit se servir: on frotte dessus une brosse à dent, avec laquelle on brosse le cuir chevelu sur toute sa surface, et ce n'est au-dessus de chaque natte, dans des intervalles que l'on pratique avec les doigts de la main gauche. Cette opération exige une dizaine de minutes. On rince et l'on sèche ensuite. Pour rincer, le plus simple est de se servir d'un petit arrosoir de jardin rempli d'eau chaude, que l'on additionne, si l'eau est crayeuse, pour chaque litre d'eau, d'une noisette de bicarbonate de soude. On rince une deuxième fois à l'eau pure, chaude ou froide, au gré de la personne, et l'on sèche.

Si les cheveux ne sont pas très longs, le séchage se fait à la serviette chaude, simplement. Pour sécher les cheveux plus longs, on peut utiliser une bouche de calorifère, un radiateur, etc. Le moyen le plus commode est de repasser les cheveux avec un fer à repasser ordinaire. C'est au moment de procéder à ce séchage, et non pas avant, qu'on libère les cheveux nattés, qu'on les peigne, ce qui est facile, car les nattes auront empêché qu'ils se mêlent, et les étale sur la table à repasser. On les recouvre d'une serviette et on les repasse comme du linge. De cette façon ils sont secs en quelques minutes.

Pour aider la croissance des cheveux, il convient de les frictionner lentement, raie par raie, en appuyant, avec une brosse demi dure imbibée d'un liquide tonique.

Le docteur Sabouraud indique comme type, la préparation ci-dessous, mais qui varie suivant les personnes.

- Alcool à 90° 25 gr.
 - Alcoolat de lavande
 - Ether officinal 25 gr.
 - Eau 50 gr.
- Pour dissoudre:
Chlorhydrate de pilocarpine 0 gr. 25
Ammoniaque liquide 4 gr.
- On peut appliquer cette lotion avec les doigts, en massant le cuir chevelu. Il est inutile et nuisible de brûler ou de couper l'extrémité des cheveux.

Au Royaume De La Mode



Jolie robe de petit drap bleu gobelin garni de crêpe casse-tête.

Caprices de la Langue Française

Nous éditions de belles éditions. Nous relations ces relations intéressantes. Nous acceptons ces diverses acceptations de mots. Nous inspections les inspections elles-mêmes. Nous exceptions ces exceptions. Je suis content qu'ils content cette histoire. Il convient qu'ils convient leurs amis.

FEUILLETON du "BIEN PUBLIC"

ENTRE DEUX AMES

PAR M. DELLY

31

Une fièvre de désespoir et de fureur l'agitait. Elle se mit à marcher à travers le bois, jusqu'à ce que, à bout de forces elle reprit le chemin de la Reynie.

— M. le marquis de Ghiliac vient d'arriver et attend madame la baronne dans le petit salon, dit la femme de chambre qui lui ouvrit.

— Elle est un surcraint de stupéfaction. Elle n'était jamais venue la voir en dehors de ses jours de réception. Il fallait qu'une raison grave l'aménât...

Et Roberte songea aussitôt:
— Sa femme lui aura raconté ce que je lui avais dit, et il vient me faire des reproches.

Un léger frisson d'effroi la secoua à la pensée d'affronter l'irritation trop légitime de cet homme qui avait la réputation d'être impitoyable.

Elle s'arrêta un long moment, la main sur le bouton de la porte. Enfin, elle ouvrit et s'avança lentement au milieu du salon.

M. de Ghiliac se tenait debout devant une fenêtre. Il se détournait et elle

ques secondes, elle regarda Elie avec des yeux dilatés, comme une personne qui ne comprend pas.

— Vous... me fermez votre porte? dit-elle enfin, d'une voix rauque.

— Vous faisiez depuis quelque temps tout ce qu'il fallait pour cela. Cette odieuse méchanceté n'a été que le couronnement de vos manœuvres perfides. Ne vous en prenez qu'à vous de ce qui arrive.

Il fit un pas vers la porte. Mais elle s'avança et posa sa main sur son bras.

— Elie, ce n'est pas possible! Vous n'allez pas finir ainsi une amitié de tant d'années! J'ai eu tort je le sais, j'ai été mauvaise, mais vous n'ignorez pas pourquoi?

Sa main tremblait et une supplication humble et passionnée s'exprimait dans son regard.

M. de Ghiliac s'écarta d'un mouvement hautain.

— Je n'ai pas à le savoir, madame. Je ne considère que le fait, qui aurait pu occasionner une souffrance à ma femme, si elle ne m'avait accordé sa confiance absolue. Elle vous pardonne, mais moi, non, et tous les rappels d'une amitié, qui fut d'ailleurs toujours de ma part assez banale, ne changeront rien à ma résolution.

Il sortit après un bref salut. Et Roberte demeura au milieu du salon, anéantie, les joues en feu, croyant voir encore sur elle ce regard de mépris altier qui s'y était arrêté pendant quelques secondes.

M. de Ghiliac en quittant la Reynie, avait pris un raccourci qui l'amena à une des petites portes du parc. Il gagna de là les jardins, dans l'intention d'aller visiter ses serres. L'exécution qu'il venait de faire ne lui avait procuré que l'émotion désagréable éprouvée par tout gentilhomme lorsqu'il se

voit dans l'obligation de donner une leçon un peu dure à une femme. Et encore était-elle atténuée par le profond ressentiment qu'il gardait contre Roberte pour avoir tenté de faire souffrir Valderez.

En arrivant près d'une des serres, il se croisa avec sa mère qui en sortait, quelques fleurs à la main. Le pli d'irritation qui barrait le front de la marquise s'effaça à la vue d'Elie.

— Vous n'avez donc pas fait de promenade à cheval ce matin? dit elle en lui tendant sa main à baiser.

— Non, j'ai fait le piéton, aujourd'hui. Le bois de Vrinières était délicieux, par cette fraîcheur. Vous venez de choisir vos fleurs?

— Oui, mais je désirais surtout un iris rose, et j'ai dû constater qu'il n'en restait plus un seul. Grmain m'a dit que Valderez les avait tous fait cueillir ce matin pour l'église. Cela m'a fort étonnée, car vous ne permettez guère que l'on dévalise ainsi vos plantes rares.

Elle s'essayait à parler d'un ton calme, mais sa physionomie décelait malgré tout quelque chose du mécontentement qu'elle éprouvait.

— Oui, il y a une fête à l'église demain. Valderez est absolument maître de ce matin pour l'église. Cela m'a fort étonnée, car vous ne permettez guère que l'on dévalise ainsi vos plantes rares.

Elle s'essayait à parler d'un ton calme, mais sa physionomie décelait malgré tout quelque chose du mécontentement qu'elle éprouvait.

— Oui, il y a une fête à l'église demain. Valderez est absolument maître de ce matin pour l'église. Cela m'a fort étonnée, car vous ne permettez guère que l'on dévalise ainsi vos plantes rares.

— J'ai une petite communication à vous faire, ma mère, dit-il d'un ton froid. Vous avez été témoin des misérables insinuations de Mme de Brayles à ma femme avant-hier. Vous ne vous étonnez donc pas que je l'aie priée de ne plus remettre les pieds chez moi.

Mme de Ghiliac eut un léger mouvement de stupéfaction.

— Vous avez fait cela, Elie!... pour Roberte que vous connaissez depuis si longtemps?

— Je l'aurais fait pour ma sœur elle-même, si elle s'était permis de chercher à me salir aux yeux de ma femme, dit-il durement. Et je tiens à ce qu'on sache bien que toutes les manœuvres tendant à nous détacher l'un de l'autre, complètement inutiles d'ailleurs, ne seront jamais tolérées par moi.

Les mains de Mme de Ghiliac frémissaient, et une teinte pourpre monta à ses joues.

— En vérité, mon cher Elie, croyez-vous donc que l'on en veuille ainsi à l'union de votre ménage? dit-elle en essayant de prendre un ton mi-sérieux mi-plaisant. Je ne nie pas que Roberte, aveuglée par sa passion pour vous, n'ait été un peu loïn, mais Valderez est assez intelligente et vous connaît suffisamment maintenant pour ne pas accorder créance à des racontars de ce genre.

— Oui, elle me connaît maintenant. Mais il n'en était pas ainsi le jour de notre mariage.

Le regard éperdu de Mme de Ghiliac rencontra celui de son fils. Et elle comprit qu'il savait tout.

— Que voulez-vous dire? murmura-t-elle presque machinalement.

— Vous ne l'ignorez pas, ma mère, et il est préférable, à cause du respect que je vous dois, de ne pas nous étendre sur ce sujet. Je tiens seulement à ce

que vous sachiez que Valderez ne m'a pas révélé la personnalité de celle qui lui a si bien présenté d'avance son mari, et que c'est moi qui l'ai devinée aussitôt, car j'avais déjà l'intuition de vos sentiments à l'égard de ma femme. Si l'exemple, de celle-ci me rend un jour moins imparfait, j'essayerai d'oublier. Jusque-là, je me souviendrai toujours que ma mère a tout tenté pour me séparer d'une jeune femme, coupable seulement d'être trop belle, trop délicieusement bonne, trop apte à faire de moi un homme heureux et un homme utile.

— Elie! balbutia-t-elle d'une voix étouffée.

— C'est fini, ma mère! dit-il du même ton glacé. Je ne dois pas en dire davantage. Vous serez toujours chez vous ici, pourvu que vous compreniez que toutes les intrigues autour de Valderez doivent cesser complètement.

Il s'inclina et revint sur ses pas, se dirigeant de nouveau vers les serres.

Mme de Ghiliac se remit en marche machinalement. Les paroles de son fils bourdonnaient toujours à ses oreilles. Sous les apparences correctes d'Elie, elle avait senti quelque chose qui ressemblait fort à du mépris. Et une souffrance soudaine l'accablait, — souffrance faite d'humiliation, de soude de fureur contre Valderez, de douleur aiguë à la pensée qu'elle s'était à jamais fermée le cœur de son fils.

Déjà, depuis quelque temps, elle avait remarqué son froidier plus accentué. Et hier soir surtout. Elle avait eu l'intuition qu'il s'était passé quelque chose, dès qu'elle les avait vus entrer tous deux, à l'heure du thé, si gais et si radieux. Le duc de Versanges l'avait même fait observer en souriant: «Je crois que plus ils vont, plus ils sont en lune de miel, ces deux jeunes

gens-là!»
C'était exact. Tout ce qu'elle avait tenté, dans sa crainte jalouse, aboutissant finalement au triomphe de cette Valderez elle. Et quel triomphe complet, absolu!

(A CONTINUER)

Donne Bonne Bouche

La Saveur Dure

Après avoir mangé ou fumé, la gomme WRIGLEY rafraîchit la bouche et parfume l'haleine. Plus qu'une friandise — elle procure un bénéfice absolu.

WRIGLEY'S

Après Chaque Repas

LES STE ANNE EST DECLASSE SAMEDI SOIR

Trois-Rivières gagne par 8 à 4 contre les protégés de Jimmy Lynch. — Quenneville et Gariépy brillent.

Le Trois-Rivières n'a eu aucun difficulté à triompher du Ste-Anne samedi soir par un score de 8 à 4. Les visiteurs étaient privés de la plupart de leurs réguliers et les jeunes joueurs qui les remplaçaient firent le meilleur possible mais ils n'étaient pas de taille à lutter contre nos joueurs.

La partie ne fut pas très intéressante mais elle suscita tout de même un peu d'enthousiasme de la part des quelques centaines d'amateurs qui y assistaient. Le point saillant de la joute fut le jet sensationnel de Baridon dans ses buts. Il évita à son club la pire défaite qu'il ait jamais eue grâce à son travail réellement merveilleux. Nombre de ses arrêts furent salués d'applaudissements nourris de la foule.

Quenneville et Gariépy ont joué une excellente partie mais ils ne donnèrent pas tout ce qu'ils étaient capables de faire surtout en la dernière période. Au début de la partie dès la mise en jeu on s'aperçut que Trois-Rivières était beaucoup trop fort pour ses adversaires qui étaient incapables de repousser les attaques des locaux. Baridon fut le seul à la hauteur de sa tâche et il soutint la réputation qu'il s'est établie cette année.

Ce n'est qu'après cinq minutes et demie de jeu que Trois-Rivières compta son premier point alors que Chamailard déjoua Baridon avec le rebond d'un lancer de Quenneville. Une minute et demie plus tard Ste-Anne parvenait à compter au coup d'une mêlée en face des buts de Hamel.

Deux minutes et demie plus tard Gariépy fit la plus belle montée de sa carrière et prit Baridon en défaut alors qu'il était seul avec lui. La première période se termina sans que l'un ou l'autre club ait pu ajouter son avantage. Un peu avant la fin Gagnon et Hutchison en vinrent aux prises mais les joueurs purent les séparer avant qu'il y eut du dommage de causé. Tous deux allèrent à la clôture et ils y étaient encore lorsque commença la deuxième session.

Ste-Anne se fit complètement déclasser dans cette seconde période. Trois-Rivières comptant quatre points et portant le compte à 6 à 1.

Gariépy fit une autre belle montée et se trouvant seul avec Baridon le prit de nouveau en défaut. Neuf minutes plus tard Quenneville ébloua tous les joueurs du Ste-Anne et vit son lancer bloqué par Baridon. Il s'en empara de nouveau et le glissa dans le filet.

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que Quenneville comptait encore sur une passe de Gariépy.

Deux minutes avant la fin Lacroix monta et lança en arrivant aux défenses. Baridon ne vit rien et la rondelle toucha au filet.

Le club local se contenta de son avantage dans la dernière période et laissa

ARENA LAVIOLETTE

Grande partie de Hockey, samedi, 21 février à 8.30 hras. FERLAND VS

DE LA SALLE Admission générale: 25c. Loges et galeries: 50c. Vous pouvez retenir vos billets réservés à l'Arena, Tél. 650.

Le club Ferland a été champion l'année dernière de la Ligue Intermédiaire de Verdun, Montréal. Venez en foule encourager les jeunes Trifluviens.

travailler le Ste-Anne. En moins de sept minutes Gallagher et A'Hearn avaient compté chacun un point laissant le compte 6 à 3 pour Trois-Rivières.

Une minute plus tard Richardson fit une montée de toute la longueur de la glace et prit Baridon en défaut par un lancer précis alors qu'il était tout près de lui.

O'Brien fit le tour des buts de Hamel et compta le quatrième point de son club à o.c. qu'il ne restait plus que quelques minutes à jouer.

En moins de 25 secondes Richardson servit un lancer à Baridon et Quenneville compta le dernier point du club local. Quelques instants plus tard la cloche annonça la fin de la partie.

Voici l'alignement des clubs et le sommaire:

Table with 2 columns: Trois-Rivières and Ste-Anne. Rows list players like Hamel, Chamailard, Richardson, Gagnon, Gariépy, Quenneville, Lacroix, Rouleau and their positions.

Arbitre: Henri Gauthier. Sommaire:

1ère période

Table with 2 columns: Trois-Rivières and Ste-Anne. Rows show scores for 1st, 2nd, and 3rd periods.

2ème période

Table with 2 columns: Trois-Rivières and Ste-Anne. Rows show scores for 4th, 5th, 6th, and 7th periods.

3ème période

Table with 2 columns: Trois-Rivières and Ste-Anne. Rows show scores for 8th, 9th, 10th, 11th, and 12th periods.

Score final: Trois-Rivières, 8 Ste-Anne, 4.

POSITION DES CLUBS

Table with 4 columns: Club, G, P, Pt, M.M. Lists positions for Victoria, Trois-Rivières, Sons of Ireland, National, Ste-Anne, and a game between Victoria and Sons of Ireland.

OUVERTURE DES NOUVELLES ALLEES DE QUILLES

En présence de deux cents personnes sous la présidence de l'échevin J.-B. Loranger, en l'absence du maire Bettez, retenu en dehors de la ville, on a procédé samedi après-midi à l'inauguration de cinq allées de quilles très modernes au Central Bowling Alleys, rue Hart. M. l'échevin J.-B. Loranger déclara les allées ouvertes et invita l'honorable juge J.-A. Désy à lancer la première bille. Ce dernier le fit aux applaudissements de l'assistance et eut la main assez heureuse pour abattre une majorité de quilles. M. James Demetry, propriétaire de la nouvelle salle, prononça ensuite un bref discours en excellent français, remerciant la population d'être venue en aussi grand nombre à l'inauguration des allées. Il insista sur les avantages du jeu de quilles pour la santé et dit quelle saine récréation il constitue.

Seulement cinq allées sont terminées, dit-il, mais le travail procédera rapidement sur les sept autres au soubassement et elles pourront être ouvertes au public dans une quinzaine. Le discours de M. Demetry terminé, le champagne fut servi aux principaux invités qui burent au succès de la nouvelle salle de quilles.

Puis ce fut la prise de possession par les quilleurs et les quilleuses. Ces dernières débutèrent aux petites quilles sur l'allée 12; tandis que les quilleurs jouèrent et les grosses et les petites sur les allées 11, 10, 9 et 8. Plusieurs bons scores furent faits au cours de l'après-midi, mais il revint à un des principaux joueurs de notre ville, dont on ne peut mentionner le nom pour sa réputation d'accomplir l'exploit de l'après-midi en faisant un superbe coq de 93 points.

Les nouvelles allées ont été très occupées tout l'après-midi et toute la soirée de samedi. Il en fut de même dimanche. Des centaines et des centaines de personnes ont visité ces allées.

Notons tout particulièrement l'ameublement, bancs et comptoirs, ainsi que l'éclairage très bien disposé et ne projetant de lumière que sur les allées. C'est un avantage fort apprécié des quilleurs.

L'ouverture officielle de toute la salle, à l'épreuve du feu, n'aura lieu que dans une quinzaine quand toutes les allées seront terminées.

Retraites Fermées au Cap-de-la-Madeleine

Corps de métiers et ouvriers du 27 fév. au 2 mars. Cultivateurs mariés du 6 au 9 mars. Cultivateurs non-mariés du 24 au 27 mars. Le nombre de chambres étant limité, l'on voudra bien s'inscrire sans retard en s'adressant au R. J.-D. Dupé, O. M. L., directeur diocésain des retraites fermées, Cap-de-la-Madeleine, Qué., Tél.: 880W. M et J

CHEZ LES IMPRIMEURS

Tous les clubs de la Ligue des Imprimeurs ont joué samedi après-midi. Le Nouvelliste Blanc a blanchi le Nouvelliste Violet tandis que le Bien Public a gagné deux parties contre le club Turcotte et Bergeron. Voici le résultat détaillé de ces rencontres.

Table for NOUVELLISTE BLANC showing scores against Paradis, Côté, and Héroux.

Table for NOUVELLISTE VIOLET showing scores against Collins, Bergeron, and Robert Em.

Table for TURCOTTE & BERGERON showing scores against Bergeron L., Boisvert, and Turcotte.

Table for BIEN PUBLIC showing scores against Champagne, Gélinas, and Robert Ed.

Bien Public gagne deux parties.

ST-MAURICE RESTE DANS LA COURSE

Le St-Maurice Paper blanchit le St-Philippe dans sa dernière partie de la saison. — Les Elans font subir le même sort au Royal-Georges.

La ligue de quilles de la Cité achève ses séries de parties et celles qui furent jouées, hier soir, ne le cèdent en rien à celles qui le furent au début de la saison alors que les joueurs étaient au meilleur de leur forme.

Le St-Maurice Paper a blanchi le St-Philippe mais il fut forcé de jouer une grosse partie surtout à la dernière manche.

Grâce à cette victoire les fabricants de Papier ont encore dans la course au championnat car ils n'ont qu'une partie en arrière du Lavolette qui doit jouer mercredi contre le Canipco. Pour s'assurer de la coupe le Lavolette devra gagner les trois parties mercredi soir. Advenant le cas où il perdrait une il se trouverait sur un pied d'égalité avec le St-Maurice Paper.

Le championnat ne se décidera donc que mercredi soir qui sera la dernière soirée de la ligue des grosses quilles.

Les Elans n'ont eu aucune difficulté à blanchir le Royal Georges, hier soir et se sont assurés de la troisième position dans le classement final.

Paul Bettez des Elans joua le plus fort total de la soirée avec 585 tandis que Ouellette du St-Philippe roula la plus forte partie simple avec 212. Voici le résultat détaillé des parties d'hier soir.

Table for ST-MAURICE PAPER showing scores against Bettez, Lamy, L. Chrétien, Marco, and A. Chrétien.

Table for ST-PHILIPPE showing scores against Ouellette, Robert W., Langlois, Rocheleau, and Robert.

Table for LES ELANS showing scores against Comtois, Lacroix, Marchand, Bettez P., and Larivière.

Table for ROYAL-GEORGES showing scores against Legendre, Ladouceur, Beauchesne, Fortin, and Desjardins.

En enfer, il n'y a pas d'amour. Une chose si douce n'est pas pour ces malheureux. Mais ils sont et seront à jamais en haine les uns contre les autres. Si deux personnes qui s'aiment venaient à être damnées, leur amitié prendrait fin et se changerait en une haine mortelle.

Père Saint-Jure, s. j. Connaissance et Amour de J.-J.

S'instruire (n s'amusant) CASSE-TETE et développer son vocabulaire

L'ART DE TROUVER LES MOTS PAR LEUR DEFINITION

Large grid for word search puzzle with numbers 1-110 and some letters pre-filled.

HORIZONTALEMENT

- 1—Le formée de coraux. 6—Vin (argot). 10—Longue perche de marinier. 13—Une des îles Lucayes. 18—Sorte de machine hydraulique (pluriel). 20—Epoque de Jacob. 21—Louange (vieux). 22—Sorte de vin. 23—Vague, douteux. 25—Temps d'un verbe signifiant: faire tort. 27—Ancien roi d'Écosse. 28—Personne (latin). 29—Nom adopté par diverses compagnies maritimes ou d'assurances. 30—Chance, hasard. 31—Un des juges d'Israël. 34—Carreau de terre cuite. 36—Partie vile et méprisable d'une population. 38—Affliction, publication. 40—Peigne qui garnit le métier du tisserand. 42—Peintre anglais. 43—Ancien bouclier. 45—Gros perroquet de l'Amérique du Sud. 46—Langue propre à une nation (pluriel). 49—Lieu de refuge. 51—Poète espagnol. 54—Capitale de l'Herzégovine. 55—Poids brut d'une marchandise. 56—Affliction, dommage. 58—Vêtement léger des ouvriers. 59—Le fond des enfers. 60—Pays imaginaire inventé par Thomas Morus. 65—Ancien roi de Hongrie. 66—Terre entourée d'eau. 67—Participe passé d'un verbe signifiant: Laver du parchemin. 71—Action des bêtes qui reviennent du bois pour pâturer. 73—Caveau. 75—Ceps de vigne élevé contre un mur. 76—Ecorce du chêne. 77—Choix. 79—Chef-lieu sur la Drôme. 80—Rivière de Suisse. 81—Prénom féminin. 82—Semblable, pareil. 83—Nom d'une idole des Moabites.

VERTICALEMENT

- 1—Prénom féminin. 2—Inflexion de la voix. 3—Sale, vilain (vieux). 4—Attache. 5—Mouvement d'oscillation des locomotives en marche. 7—Prénom personnel. 8—Potage d'origine espagnole. 9—Monnaie chinoise. 10—Homme d'état américain. 11—Abrupt, (vieux). 12—Chaperon du corps humain. 13—Genre de plante malvaécée. 14—Nom de gâteau contenant du cédrat, du raisin et du rhum. 15—Unité de mesure. 16—Adjectif démonstratif. 17—Ancien empereur romain. 19—Feindre. 22—Genre de mollusque (pluriel). 24—Partie du fer d'un couteau qui entre dans le manche (pluriel). 26—Genre de composées ornementales à fleur jaune. 27—Prélat et orateur français. 32—Calendrier ecclésiastique. 33—Temps d'un verbe signifiant: être obligé. 35—Article simple. 37—Adverbe de lieu. 38—Ancien chef-lieu, arrondissement de Schlestadt.

ROYAL-GEORGES

Table for ROYAL-GEORGES showing scores against Legendre, Ladouceur, Beauchesne, Fortin, and Desjardins.

VICTOIRE DES HEROS

Table for VICTOIRE DES HEROS showing scores against Breaute J., Perron P., Poirier D., Dessureault C., Leclerc O., Caron A., Bourque R., Dumainé J.-A.

PAPETIERS

Table for PAPETIERS showing scores against Pruneau A., Ménard, Brière O., Gérard F., Tessier, and Bertrand J.

C'est pour l'amendement de nos pêchés que les jours de cette vie nous sont prolongés. Saint-Benoit.

Solution du Casse-Tête de la Semaine Dernière

Grid containing the solution to the word search puzzle from the previous page.

Mlle Juliette Bournival, de la rue Bonaventure, est l'heureuse gagnante du magnifique prix offert par Le Bien Public et tiré au sort parmi les 10 premières bonnes solutions.

Les Casse-tête du Bien Public sont de plus en plus populaires; ils sont tout à fait inédits et valent la peine d'y consacrer un peu de temps.

Essayez celui que nous publions aujourd'hui.

Prix spécial à tirer entre les dix premières bonnes copies qui nous arriveront au plus tard samedi midi le 21 courant.

Large advertisement for Cyrille Labelle & Cie. featuring 'LE RAYON DE LA TAPISSERIE' and '10, RUE DES FORGES'.